

BULLETIN ANNUEL N° 98 - ANNÉE 1993

Association reconnue d'utilité publique - Décret du 16 avril 1918 Siège Social : 50116 Abbaye du Mont-Saint-Michel - B.P. 9 B.P. 9
50170 LE MONT SAINT-MICHEL

ISSN 1144-4967

LES AMIS DU MONT-SAINT-MICHEL

ASSOCIATION RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

(Décret du 16 avril 1918)

Siège Social: 50116 LE MONT-SAINT-MICHEL (Manche)

BOITE POSTALE: Nº 9

Bulletin annuel n° 98 - Année 1993 LE COMITÉ D'HONNEUR DES «AMIS DU MONT-SAINT-MICHEL»

Notre Association s'est dotée d'un Comité d'Honneur composé de personnalités qui veulent maintenir au Mont son insularité et entretenir la beauté de ce monument unique.

Sous la présidence de M. Léon JOZEAU-MARIGNÉ, Président d'Honneur de notre Association, ce Comité fait part de ses réflexions et intervient chaque fois qu'il le juge opportun.

Personnalités composant le Comité:

- -M. le Général André BIARD, Grand Chancelier de la Légion d'Honneur.
- -M. André CASTELOT, Historien.
- -M. Alain DECAUX, Membre de l'Académie Française.
- M. Maurice DRUON, Secrétaire perpétuel de l'Académie Française.
- -M. Georges DUBY, Membre de l'Académie Française.
- M. Jean DUTOURD, Membre de l'Académie Française.
- M. Jean FAVIER, Membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Directeur des Archives Nationales.
- -M. André FROSSARD, Membre de l'Académie Française.
- M. Pierre LEMOINE, Inspecteur Général Honoraire des Musées de France.
- M. Michel NORTIER, Conservateur en Chef Honoraire de la Bibliothèque Nationale.
- M. Jean D'ORMESSON, Membre de l'Académie Française.
- M. Bertrand POIROT-DELPECH, Membre de l'Académie Française.
- -M. René RÉMOND, Président de la Fondation Nationale des Sciences Politiques.
- -M. Michel REULOS, Conseiller Honoraire à la Cour d'Appel de Paris.
- M. Maurice SCHUMANN, Membre de l'Académie Française.
- M. le Général Jean SIMON, Grand Chancelier de l'Ordre de la Libération

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION

Président d'Honneur :

M. Léon JOZEAU-MARIGNÉ

Bureau:

Président : M. Gérard COLMAIRE.

Vice-Présidents : M. Jacques LUCAS, M. Michel OZANNE.

Secrétaire Général : M. Henry DECAËNS. Secrétaire Général Adjoint : M. Hubert GRISON.

Membres:

Mme Antoinette ABADIE.

Mme Marie-France EPRON

M. Pierre GEOFFRAY

M. l'Abbé Marcel LELÉGARD.

M. Jacques LEREBOURS-PIGEONNIÈRE.

M. Alain L'HOMER.

Le Frère Bruno de SENNEVILLE.

ANCIENS PRÉSIDENTS DE L'ASSOCIATION

Henri VOISIN:

Secrétaire Général de 1911 à 1945, nommé Président fondateur de l'Association en 1937.

Paul DESCHANEL: 1911-1912

de l'Académie Française,

Président de la Chambre des Députés (1898-1902; 1912-1920)

puis Président de la République (1920).

Léon BÉRARD: 1913-1921

de l'Académie Française,

Sous-Secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts (1912-1913)

Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts (1919-1920;

1921-1924).

-Ministre de la Justice (1931-1932; 1935-1936).

Joseph LEVATOIS: 1921-1937

Avocat à la Cour de Paris.

Paul LABBÉ: 1937-1940

Secrétaire Général, puis Vice-Président de l'Alliance Française.

Le Professeur Maxime LAIGNEL-LAVASTINE: 1946-1955

Médecin des Hôpitaux, Membre de l'Académie de Médecine.

Francis AMBRIÈRE: 1955-1969, Président d'Honneur.

Ecrivain et Directeur du Département touristique des Editions Hachette.

Joseph LE CLERC: 1969-1989, Président d'Honneur.

Secrétaire Général du Syndicat Patronal.

Conseil d'Administration du 18 septembre 1993

Le Conseil d'Administration de l'Association s'est réuni le vendredi 18 septembre 1992, à 17 heures, dans la salle Saint-Aubert du presbytère du Mont-Saint-Michel.

Etaient présents : MM. Gérard COLMAIRE, Henry DECAËNS, MIle Elisabeth FÉRY, MM. Pierre GEOFFRAY, Hubert GRISON, Alain L'HOMER, Michel OZANNE et le Père Bruno de SENNEVILLE.

Etaient excusés : Mme Antoinette ABADIE, MM. Léon JOZEAU-MARI-GNÉ, Joseph LE CLERC, l'Abbé Marcel LELÉGARD, Jacques LEREBOURS-PIGEONNIÈRE et Jacques LUCAS.

On a tout d'abord examiné le dernier bulletin de l'Association qui a vivement intéressé les membres du Conseil; ceux-ci pensent toutefois qu'il faudra éviter à l'avenir de publier des articles trop longs, comme celui de Marc DECE-NEUX qui a en outre semblé un peu difficile à nos lecteurs.

On a ensuite mis au point la réunion du lendemain, présidée par Mlle Françoise MOSSER, Sous-Directeur de la Caisse nationale des Monuments historiques et des sites. Pour cette réunion, le secrétariat a enregistré moins d'inscriptions que les années passées. Sans doute devrons-nous à nouveau demander à l'Administration de bien vouloir nous autoriser à installer dans l'Aumônerie une vitrine qui permettrait de faire connaître aux visiteurs de l'Abbaye nos buts et nos réalisations.

Puis on a évoqué une fois de plus notre projet de réaliser une brochure sur le désensablement. Ce projet n'avance guère car nous attendons toujours le texte d'Alain L'HOMER qui est incontestablement le plus compétent d'entre nous sur ce sujet.

Deux questions importantes ont ensuite été abordées. La première concernait le permis de construire accordé le 14 avril 1992 par le Préfet de la Manche à la Société des Terrasses Poulard. Nous avons déjà demandé au Tribunal Administratif de Caen l'annulation de cet arrêté; nous avons à nouveau mandaté Hubert GRISON afin qu'il puisse notamment déposé une demande de sursis à exécution. La seconde question était relative au projet de l'aéroglisseur dans la baie. Afin d'apaiser nos adhérents, très hostiles à ce projet, Gérard COLMAIRE a rencontré les initiateurs, Marc YREUX et son père Henri, qui l'ont assuré qu'ils avaient décidé d'abandonner leur projet. Le Président nous a donc invités à ne plus perdre de temps avec ce projet inexistant et à consacrer tous nos efforts à la seule question qui mérite notre attention, la sauvegarde de l'insularité du Mont.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 19 heures.

Compte rendu de la réunion du 19 septembre 1992

Une petite centaine d'adhérents se sont retrouvés le samedi 19 septembre, à 9 h 45, au Mont-Saint-Michel dans la salle de Belle-Chaise. La séance était présidée par MIle Françoise MOSSER, Sous-Directeur de la Caisse nationale des Monuments historiques et des sites.

Le Président, Gérard COLMAIRE, a tout d'abord prononcé quelques mots d'accueil, avant de donner la parole à Henry DECAËNS dont la communication portait sur les écrivains et artistes qui ont visité le Mont à l'époque où l'abbaye servait de prison. Le mot du Président et la communication du Secrétaire général sont publiés dans le présent bulletin.

Mlle MOSSER a ensuite présenté le rôle que joue la Caisse nationale des Monuments historiques et des sites au Mont. Cet établissement public finance des travaux d'aménagement intérieur, tels que la sonorisation des salles et leur électrification. Mais l'une de ses missions essentielles consiste à accueillir le public. A côté des visites traditionnelles du monument, conduites par les agents de la surveillance spécialisée, la C.N.M.H.S. a créé des visites détaillées de l'abbaye, les visites-conférences. Cette année, trois nouveaux conférenciers ont pu être recrutés à la suite d'un examen de sélection : MM. Laurent CHEREL, Olivier MIGNON et Jean-Charles PÉGUET. La C.N.M.H.S. est aussi à l'origine de la création des Nocturnes, puis des Imaginaires, spectacle permettant aux visiteurs de découvrir l'abbaye autrement. La C.N.M.H.S. n'a pas négligé non plus l'accueil des jeunes en soutenant l'action du Service pédagogique qui fonctionne dans l'abbaye avec du personnel de l'Education nationale.

D'autres projets sont actuellement à l'étude : la réalisation d'un dépliant de visite gratuit et la rénovation de la signalétique.

Pour coordonner toutes ces activités, la C.N.M.H.S. est représentée sur place par un Administrateur-Conservateur. Nicolas SIMONNET a été le premier à occuper ce poste; son successeur devrait être nommé prochainement.

Après avoir remercié MIIe MOSSER, le Président a invité les adhérents à se rendre à l'église abbatiale pour y écouter un bref récital d'orgue et assister éventuellement à la messe conventuelle. Tous se sont ensuite retrouvés au Mouton Blanc pour y déguster les spécialités locales. La plupart d'entre eux ont terminé la journée en remontant à l'abbaye vers 16 heures pour suivre une visite brillamment commentée par Hubert GRISON.

Réunion du 19 septembre 1992 Mont-Saint-Michel

Le mot du Président

Mesdames, Messieurs, Chers amis,

Notre passion pour le Mont-Saint-Michel, notre admiration pour sa beauté unique et glorieuse, notre souci constant d'en écarter tout péril nous réunissent une fois de plus, en Belle Chaise. Merci pour votre fidélité qui constitue pour votre Conseil d'Administration le plus précieux des encouragements. En votre nom, Mesdames et Messieurs, au nom de l'Association tout entière, nous exprimons notre gratitude aux personnalités éminentes qui ont bien voulu nous faire l'honneur d'être des nôtres, nous donnant ainsi une marque précieuse de leur sympathie.

Nous voulons, en particulier, souhaiter la bienvenue à Mademoiselle Françoise MOSSER, Sous-Directeur de la Caisse Nationale des Monuments Historiques et des Sites, qui a bien voulu accepter de présider notre réunion.

Mademoiselle, permettez-nous de nous réjouir de votre présence, et cela, à deux titres. Tout d'abord, parce que vous êtes, en ce lieu, chez vous, et qu'en vous y accueillant, nous avons aussi l'impression d'être reçus par vous. Mais surtout, parce que vous avez toujours été fidèle à nos rencontres, soit à Paris, soit ici même, et que vous avez bien voulu exprimer votre confiance dans les objectifs de notre Association.

Devons-nous rappeler à nos amis qu'archiviste paléographe, Conservateur en chef d'archives, vous avez été successivement :

- Directeur des Archives du Morbihan
- Directeur Régional des Affaires Culturelles de Basse-Normandie
- Membre du Cabinet du Ministre de l'Education Nationale
- Délégué Adjoint de la Délégation aux enseignements et aux formations au Ministère de la Culture

Par ailleurs, nous tenons à citer — au milieu de toutes vos publications — un ouvrage sur "les Intendants des Finances au 18° siècle, les Lefèvre d'Ormesson" (1978), un article sur "le Contrôle Général des Finances et l'Administration des poudres et salpêtres au 18° siècle" (1979) et surtout, parus entre 1968 et 1984, de très nombreuses publications historiques sur le Morbihan.

Mademoiselle, nous vous disons notre gratitude et l'estime que nous vous portons. Nous serons, tout à l'heure, très attentifs aux paroles que vous voudrez bien nous adresser.

Nous saluons, à vos côtés, les **personnalités** qui ont bien voulu se joindre à nous, en particulier,

Monsieur René ANDRÉ, Député Maire d'Avranches.

Monsieur le Député Maire, vous avez à maintes reprises défendu notre juste cause au sein du Parlement. Votre présence prouve que vous n'abandonnez pas la noble tâche que vous avez entreprise et que, toujours et en toute occasion, nous pouvons compter sur votre coeur et votre talent.

Mais aussi,

M. Nicolas SIMONNET, Conservateur Régional des Monuments Historiques de Bretagne,

M. Bruno SAUNIER, Inspecteur des Monuments Historiques,

M. FRANÇOIS, Président de l'Association pour la mise en valeur du patrimoine de la baie du Mont-Saint-Michel,

Le Révérend Père André FOURNIER, représentant la Communauté Monastique du Mont

M. l'Abbé Paul RENARD, curé du Mont-Saint-Michel.

Nous avons, par ailleurs, reçu les excuses d'un certain nombre d'amis et d'invités :

M. René GARREC, Président du Conseil Régional de Basse-Normandie,

M. JOZEAU-MARIGNÉ, Président de notre Comité d'Honneur,

MM. Maurice DRUON, Jean D'ORMESSON, Maurice SCHUMANN, Michel REULOS, membres de notre Comité d'Honneur,

M. Jean-Pierre MAILLARD, Chargé de Mission à la D.D.E. de la Manche,

Mme Marie-Claude MANET, Présidente de l'Association des Amis du Site de Genêts,

M. Joseph LE CLERC, Président d'Honneur de notre Association,

Mme Antoinette ABADIE, M. l'Abbé Marcel LELÉGARD, Membres de notre Conseil,

Nous avons été, cette année, frappés particulièrement par la disparition de plusieurs de nos Amis.

Nous avons été profondément bouleversés lorsque nous avons appris, en avril dernier, la disparition de notre ami François ENAUD. Il fut l'un des membres les plus éminents de notre Association. D'origine bretonne, pourvu d'un doctorat en droit et d'une licence d'histoire de l'art, il avait pris l'initiative. dès 1947, de créer le service des visites-conférences au Mont-Saint-Michel. Il prononça sa première communication lors d'une réunion des Amis, le 20 septembre 1948, sur la "Naissance, la croissance et la déchéance d'un monastère". Celle-ci fit une très forte impression. Puis, l'année suivante, il passa le concours d'Inspecteur des Monuments Historiques auquel il fut reçu premier. En 1966, il fut nommé Commissaire Général de l'exposition du Millénaire organisée à la Conciergerie, à Paris, et au Mont. Tous ceux qui ont vécu ce moment se rappellent la remarquable qualité de cette manifestation. Il fut aussi responsable du très réussi catalogue édité à cette occasion. Mais, surtout, nous nous souvenons de son exposé pessimiste et douloureux prononcé, en mars 1990, sur l'abandon, par l'Etat, de toute volonté de désensabler la baie du Mont-Saint-Michel. François ENAUD, qui avait été chef de la délégation française à l'UNESCO pour la Convention du Patrimoine Mondial, était Inspecteur Général Honoraire des Monuments Historiques. Homme exceptionnel, érudit, parfait connaisseur du Mont-Saint-Michel, il était capable de s'enthousiasmer pour les justes causes et de manifester une capacité d'indignation devant les promesses non tenues. Il avait parfaitement aidé, depuis 1989, votre Président par ses nombreux conseils.

C'est un ami précieux et estimable qui nous quitte.

Qu'il nous soit aussi permis de rappeler la mémoire de **deux personnalités** qui ont participé au Millénaire monastique du Mont-Saint-Michel:

 — Dom Jacques DUBOIS qui a écrit trois études et l'index du premier volume des mélanges du Millénaire

e

— Marcel BAUDOT, ancien Inspecteur Général des Archives de France, grand spécialiste de l'histoire de la Normandie qui a écrit plus de 400 livres et articles. Il avait accepté la direction du tome III des mélanges "Culte de saint Michel et Pèlerinages au Mont", volume malheureusement épuisé actuellement.

Parmi ceux qui ont souffert depuis notre dernière réunion, nous sommes heureux de revoir parmi nous le **Père Bruno de SENNEVILLE** qu'une injuste sciatique aiguë avait écarté du Mont jusqu'au début septembre. Nous lui souhaitons, avec amitié, un complet rétablissement et nous lui demandons de ne plus courir dans les escaliers.

Vous vous souvenez que M. Nicolas SIMONNET, Conservateur de l'Abbaye, a dû interrompre ses activités au début du mois d'avril pour des raisons de santé. Il se porte bien maintenant et a achevé sa convalescence. Entretemps, il a été nommé Conservateur Régional des Monuments Historiques, à Rennes. Nous tenons à lui adresser nos très chaleureuses félicitations en espérant avoir le plaisir de le retrouver lors de nos prochaines réunions.

M. SIMONNET a été remplacé provisoirement par M. Jean BOUGLÉ, ancien Trésorier Payeur Général de la Région Basse-Normandie, assisté de M. BARRATINE, du Ministère de la Culture. Vous vous doutez bien que nous sommes très attentifs à la prochaine nomination de son successeur. Notre collaboration lui est, d'ores et déjà, acquise.

Vous savez, par ailleurs, que M. Pierre THOMAS, agent chef de l'Abbaye, a été muté à Bourges. Il a été remplacé par M. Alain LEONETTI.

Contrairement à notre tradition, nous n'avons pas reçu notre ami, M. Jacques ROUSSEL, créateur des "Heures Musicales" du Mont-Saint-Michel, lors de notre dernière Assemblée Générale. En effet, M. ROUSSEL, après 24 ans de direction de Festival, souhaitait être remplacé. M. René ANDRÉ, Député-Maire d'Avranches, a fait appel à M. Alain DUAULT, responsable bien connu des émissions musicales de FR3. Cependant, ce changement entraîne une structure logistique et financière beaucoup plus importante que le manque de temps n'a pas permis de constituer. Le Festival a donc été repoussé à 1993 afin que la "moisson soit plus éclatante l'an prochain". Il prendra le nom d'Heures Musicales de la Baie du Mont-Saint-Michel".

Par contre, en mars dernier, nous avons parlé de la dernière pièce de monnaie en francs français, avant celles qui seront normalement frappées en ECU européen, et qui représente le Mont-Saint-Michel. Nous vous informons que cette nouvelle pièce de 20 F sera présentée officiellement au Ministère des Finances, le 29 septembre prochain. Le lancement ayant lieu au Mont-Saint-Michel, le 2 octobre.

Comme vous le savez nous aurons, dans quelques instants, la joie d'entendre une communication de notre Secrétaire Général, **Henry DECAENS**, sur les écrivains et artistes qui ont visité le Mont-Saint-Michel pendant la première moitié du XIXe siècle.

Nous tenons à le remercier d'ores et déjà.

Il nous faut revenir maintenant sur "l'Affaire des Terrasses Poulard" dont le jugement a été rendu par le Tribunal d'Avranches, le 28 avril dernier.

Le Directeur Général et le propriétaire ont été reconnus coupables des délits de :

- construction sans permis de construire,

 modification d'un immeuble inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques sans avis du Ministère de la Culture,

— modification d'un immeuble situé dans le champ de visibilité d'un immeuble inscrit, sans autorisation préalable.

Le Directeur Général a été condamné à une peine d'amende de 5000 F, le Propriétaire à 15 000 F. Le tribunal a, par ailleurs, ordonné la démolition de la véranda dans le délai d'un mois à compter du prononcé du jugement. Une astreinte, la publication de la condamnation ainsi que son affichage, ont aussi été prévues par cette décision. Enfin, notre Association qui s'était constituée partie civile recevra 15 000 F à titre de dommages-intérêts. Toutefois, comme le Tribunal n'a pas ordonné l'exécution provisoire du jugement, et que les intéressés ont interjeté appel, tout est suspendu à l'arrêt que le second degré de Juridiction prononcera après l'instance qui doit avoir lieu le 21 octobre prochain. Nous tenons à remercier, à nouveau, notre Secrétaire Général Adjoint, Hubert GRISON, qui nous a représenté à Avranches et notre Vice-Président, Jacques LUCAS, qui fera de même auprès de la cour d'Appel de Caen.

L'affaire avait rebondi dès le 14 avril 1992, lorsque — avant le rendu du jugement — M. le Préfet de la Manche avait accordé à la Société des Terrasses POULARD un permis de construire pour l'aménagement d'une terrasse à l'emplacement de la véranda incriminée. Reprenant une partie des arguments présentés devant le Tribunal de Grande Instance, accompagnés de nouveaux points, votre Association a attaqué ce permis de construire devant le Tribunal Administratif de Caen. C'est à nouveau Maître Hubert GRISON qui nous représente et qui a donc déposé une requête en sursis à exécution. Il est une autre affaire dont beaucoup ont parlé au cours de cette année : il s'agit de celle de l'aéroglisseur.

En mars dernier, vous avez confié à votre Président le soin de rencontrer les initiateurs du projet afin de se rendre compte de leurs intentions précises. Accompagné de votre Secrétaire Général, nous avons rencontré M. Marc YREUX au mois d'Août. Tout seul nous avons été reçu, hier, par MM. Henri et Marc YREUX. Aujourd'hui nous sommes en mesure de vous parler de certitudes :

Les entrepreneurs rencontrés ont décidé d'abandonner leur projet afin de construire un Hôtel 4 étoiles, à l'emplacement du point de départ supposé de l'aéroglisseur. L'Hôtel devant ouvrir en Mars 1994, les travaux vont commencer en novembre prochain. Vous vous doutez bien que la préoccupation de M M. YREUX n'est pas d'acheter un navire coûteux et d'attendre une improbable rentabilité. Nous regrettons, qu'avant vos représentants, aucune personne, aucune association n'ait essayé de rentrer en contact avec les initiateurs du projet. Toutes les garanties nous ayant été fournies, nous avons toute confiance dans les affirmations qui nous ont été faites et nous demandons aux Amis

d'en tenir compte. C'est dire que nous sommes aussi surpris de voir tant de bonnes volontés consacrer leur temps à combattre des projets inexistants alors que nous aurions besoin d'elles pour nous aider à maintenir le caractère maritime du Mont-Saint-Michel. Les plus hautes autorités de l'Etat consacrent depuis plusieurs mois leurs efforts à d'autres sujets que le Mont-Saint-Michel. M. le Président de la République a dans un dossier, sur son bureau, toutes les informations pour prendre une décision qui devait intervenir dès novembre 1991.

Votre association va, à nouveau, saisir le centre du Patrimoine Mondial auprès de l'UNESCO, en précisant, ce qui avait été, en son temps, l'une des raisons de l'inscription du Mont-Saint-Michel et de sa Baie. "Si des mesures exceptionnelles ne sont pas prises à court terme, le Mont aura perdu tout caractère marin avant la fin du siècle. Il importe donc d'agir avec rapidité et détermination".

Nous en sommes toujours malheureusement au stade des études.

Qu'on veuille sauver le Mont-Saint-Michel, qu'on le veuille vraiment, et notre Merveille sera sauvegardée.

Jusqu'au complet succès, les Amis du Mont-Saint-Michel, qui sont une force, lutteront pour qu'on veuille sauver le Mont-Saint-Michel.

Renouvelant sa promesse, chacun d'entre-nous s'y engage

Cher Henry, tu as bien voulu nous faire profiter de ton discours de réception, prononcé en février 1991, à l'Académie des Sciences, Belles Lettres et Arts de Rouen. Nous nous permettons de rappeler tes propos liminaires lors de cette grande manifestation:

"Vous m'avez choisi non seulement parce que je suis Normand mais aussi parce que ma patrie plus encore que le Mont-Saint-Aignan, c'est le Mont-Saint-Michel".

Nous sommes particulièrement fiers et honorés, en ce jour, cher Henry, de te céder la parole.

Gérard COLMAIRE

Conseil d'Administration du 7 avril 1993

Le Conseil d'Administration de l'Association s'est réuni le 7 avril 1993, à 18 heures, dans les salles paroissiales de l'église Saint-Augustin (7, rue de la Bienfaisance, 75008 Paris).

Etaient présents : Mme Antoinette ABADIE, MM. Gérard COLMAIRE, Henry DECAËNS, MIle Elisabeth FÉRY, MM. Pierre GEOFFRAY, Hubert GRISON, Jacques LEREBOURS-PIGEONNIÈRE, Alain L'HOMER, Jacques LUCAS et Michel OZANNE.

Etaient excusés : MM. Léon JOZEAU-MARIGNÉ, Joseph LE CLERC, l'Abbé Marcel LELÉGARD et le Frère Bruno de SENNEVILLE.

Notre réunion était destinée à mettre au point l'Assemblée générale, convoquée le même jour, au même endroit, à 19 heures.

Henry DECAËNS a tout d'abord évoqué la question des élections. Le Conseil d'Administration, qui se compose de quatorze membres, est en effet renouvelé par moitié tous les deux ans.

Sept membres étaient en fin de mandat : Mme Antoinette ABADIE, Mlle Elisabeth FÉRY, MM. Hubert GRISON, Alain L'HOMER, Joseph LE CLERC, Jacques LEREBOURS-PIGEONNIÈRE et Michel OZANNE. A l'exception de M. Joseph LE CLERC, qui a exprimé le désir de laisser sa place à un(e) jeune candidat(e), tous les membres sortants ont affirmé leur volonté de briguer un nouveau mandat. Le secrétariat a en outre enregistré une nouvelle candidature, celle de Mme Marie-France EPRON. Il y a donc sept candidats pour sept sièges à pourvoir.

Hubert GRISON a ensuite fait le point sur les affaires judiciaires en cours, sujet qu'il devait évoquer à l'Assemblée générale.

Puis on a décidé que la prochaine réunion au Mont-Saint-Michel se tiendrait le samedi 18 septembre et que la réunion de travail du matin serait suivie, après le repas, d'une visite de l'abbaye.

Assemblée générale du 7 avril 1993

Une cinquantaine de personnes assistaient à cette réunion annuelle statutaire ; cent soixante-quinze adhérents avaient envoyé un pouvoir.

Après avoir pris la parole pour faire le bilan de notre action depuis la dernière Assemblée générale, Gérard COLMAIRE, Président, a demandé à Elisabeth FÉRY, Trésorière, de présenter le rapport financier de l'exercice 1992. Ces deux rapports, qui sont publiés dans le présent bulletin, ont été adoptés à l'unanimité des membres présents et représentés.

Le Président a ensuite prié M. Michel NORTIER, membre de notre Comité d'honneur, de bien vouloir présenter le tome V des mélanges historiques publiés à l'occasion du Millénaire monastique du Mont, volume dont il a assuré le responsabilité scientifique. Ce volume, qui est désormais prêt à être imprimé, a pris quelque retard puisqu'il devait initialement paraître en ... 1969. S'il voit le jour dans les prochaines semaines, c'est grâce au dévouement et à la ténacité de Michel NORTIER. Il fera 300 pages environ, avec vingt-quatre planches hors-texte en noir et blanc et une planche en couleur. Il rassemblera une douzaine d'articles d'histoire de l'art qui permettront de mieux connaître le Mont-Saint-Michel. Un prix de souscription sera offert aux Amis du Mont-Saint-Michel qui ont contribué financièrement à l'édition de ce livre.

Michel NORTIER a également annoncé que l'éditeur, Pierre ZECH, envisageait de retirer les volumes I, II et III. Quant au volume IV, consacré à la Bibliographie, il sera mis à jour avant d'être réédité.

On a ensuite procédé au renouvellement de la moitié des membres du Conseil d'Administration. Personne ne demandant le vote à bulletin secret, le vote a eu lieu à main levée. Mme Antoinette ABADIE, Mlle Elisabeth FÉRY, MM. Hubert GRISON, Alain L'HOMER, Jacques LEREBOURS-PIGEONNIÈRE et Michel Ozanne, membres sortants, et Mme Marie-France EPRON, nouvelle candidate, ont été élus à l'unanimité des membres présents et représentés.

Puis Hubert GRISON a rappelé que notre Association avait déposé un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Caen afin d'obtenir l'annulation de l'arrêté du Préfet de la Manche du 14 avril 1992 accordant un permis de construire à la Société des Terrasses Poulard. Notre demande de sursis à exécution a été rejetée par le tribunal; nous avons interjetée appel de ce jugement devant la Cour administrative d'appel de Nantes et nous avons bon espoir d'obtenir gain de cause sur le fond.

Henry DECAËNS devait ensuite présenter une cassette vidéo réalisée par M. Jean-Pierre MAILLARD, et des diapositives qu'il a prises lui-même lors de la grande marée du 10 mars dernier. Malheureusement, une malencontreuse panne d'électricité lui a interdit de projeter quoi que ce soit!

Avant de séparer, on a abordé quelques questions diverses; Mme LEPOUTRE-ADRIAN est intervenue pour que notre Association rejoigne le Groupement des associations de la baie du Mont-Saint-Michel; le Président lui a répondu que cela ne lui semblait pas utile pour le moment. Mme LEBREC, qui s'inquiète du mauvais état des remparts, aimerait que nous intervenions auprès de l'Administration afin que des travaux soient rapidement mis en œuvre. Elle pense également que la dragage du port de Granville, qui vient d'être effectué, est susceptible d'aggraver l'ensablement de la baie. Elle souhaite donc que l'on intervienne pour qu'à l'avenir les sédiments soient rejetés plus au large ou au moins à marée descendante.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président a levé la séance vers 22 heures.

Assemblée générale du 7 avril 1993, à Paris

Allocution du Président

Mesdames, Messieurs, chers Amis,

Notre attachement et notre fidélité au Mont-Saint-Michel nous rassemblent ce soir, à Paris, pour notre Assemblée annuelle et statutaire.

Nous tenons à remercier sincèrement ceux qui ont pu se joindre à nous et nous nous réjouissons de la présence parmi nous de :

M. Michel NORTIER, Conservateur en Chef honoraire à la Bibliothèque nationale et membre de notre Comité d'honneur

M. Michel REULOS, ancien Vice-Président, membre de notre Comité d'honneur

Mme Marie-Claude MANET. Présidente de l'AGEB

Nous regrettons l'absence de M. Léon JOZEAU-MARIGNÉ, Président de notre Comité d'honneur, qui nous a prié de l'excuser.

D'autre part, nous vous présentons les excuses des personnalités qui n'ont pu se joindre à nous:

et tout d'abord notre Ami, le Père Bruno de Senneville, en convalescence et rééducation à Saint-Malo. Il nous a écrit le 12 mars dernier qu'il ne pouvait, hélas, être des nôtres en avril, mais que son coeur sera avec nous tous. Nous espérons qu'il se rétablisse au plus vite.

et aussi:

M. Pierre AGUITON, Président du Conseil Général de la Manche

M. René ANDRÉ, Député Maire d'Avranches

M. Joseph LE CLERC, Président d'Honneur

M. Julien NICOLLE, Maire Honoraire du Mont-Saint-Michel

Un grand AMI des AMIS du Mont-Saint-Michel, sans doute le plus grand depuis 30 ans, nous a quittés le 5 mars dernier : le Père Michel RIQUET.

Quelle émotion, lors de ses obsèques célébrées aux Invalides, ressentie par une foule de personnalités et d'inconnus réunis par l'exemplarité de sa vie d'homme et de chrétien, mise à la disposition du dialogue entre les idées, les cultures et les personnes.

Né, il y a quatre-vingt-quatorze ans, dans une famille de la grande bourgeoisie, il avait pour père un décorateur - notamment du wagon de l'Armistice de 1918 et du cinéma la Pagode - et une mère pianiste. Etudiant en philosophie de Jacques Maritain, en 1917, il est mobilisé en 1918 et participe aux derniers combats de la grande guerre. Entré au Noviciat des Jésuites en 1918, il est ordonné prêtre de la Compagnie de Jésus en 1928. En 1930, il devient directeur de la Conférence Laënnec qui groupe tous les étudiants en médecine, sur lesquels il exerce une forte autorité morale. C'est avec ses médecins, qu'au cours de la deuxième guerre mondiale, il fait de cette Conférence, un centre de la résistance. Son bureau devient une plaque tournante où il est en contact avec les plus importants réseaux. Il rédige la lettre des étudiants au Maréchal Pétain contre le STO. Il favorise notamment l'évasion de plus de cinq cents aviateurs alliés. Mais le 17 janvier 1944, il est pris par la Gestapo, et après un passage à Fresnes et à Compiègne, il est déporté à Mathausen puis à Dachau, d'avril 1944 à mai 1945. Le 7 juillet 1945, à Chaillot, devant des milliers de fidèles, le Père RIQUET, vêtu de son uniforme rayé de bagnard, prêche pour la réconciliation et l'amour fraternel. Ses prédications des Carêmes à Notre-Dame devant des foules immenses de 1946 à 1955 restent célèbres. Il savait parler dans une voix forte, des préocupations quotidiennes des Français, du chrétien "face aux ruines", au pouvoir, aux athéismes ou à l'argent. Le Père RIQUET a combattu contre le racisme et l'antisémitisme — il était Vice-Président de la LICRA - et était un Européen convaincu, un sentiment né de son expérience des camps où il avait fraternisé avec les communistes Russes et Allemands. Il avait également pris l'initiative du dialogue avec les Francs-Maçons dans les années 60. Il participera à la Fraternité d'Abraham, avec André Chouraqui et le Père Daniélou pour réconcilier chrétiens, juifs, et musulmans.

Chroniqueur au Figaro depuis 1951, suscitant parfois la controverse notamment sur ses positions sur l'avortement et la peine de mort, grand officier de la légion d'Honneur, le R.P. RIQUET était l'auteur de nombreux ouvrages comme "Civisme du Chrétien en France", "le Chrétien face au pouvoir", "le Chrétien face aux athéismes", "Monsieur Vincent". Son dernier livre est paru le 8 mars, une sorte de confidence sur toute sa vie. Il a pour titre "Un rebelle discipliné".

Tout ceci était connu du grand public, mais nous avons eu la chance, dans l'Association, d'apprécier particulièrement le Père RIQUET et de lui être reconnaissant pour tout ce que nous lui devons, Il nous a toujours prodigué ses conseils, ses encouragements et surtout, il a appuyé de son autorité, les effectuant le plus souvent lui-même, tant de démarches au plus haut niveau. C'est grâce à notre Président d'Honneur, Francis AMBRIÈRE, que le Père RIQUET accepta d'adhérer, en 1956, aux Amis du Mont-Saint-Michel. Cette année-là, en septembre, il remplaça, au pied levé, notre Vice-Président REULOS dans une merveilleuse lecture sur "l'Etablissement des religieux de la Congrégation de Saint-Maur au Mont-Saint-Michel".

Très vite devenu Vice-Président de notre Association, il eut l'inspiration exceptionnelle, en 1961, d'organiser des manifestations autour des mille ans de l'Abbaye du Mont-Saint-Michel qui devaient être fêtés en 1965 et 1966. Pendant plus d'un an, il en a été le penseur, obtenant le concours des plus hautes autorités civiles et religieuses. Ce fut le lundi 10 septembre 1962, lors de notre réunion au Mont-Saint-Michel, que le Père RIQUET fit la présentation, à l'Hôtel des Terrasses Poulard, des grandes fêtes qui devaient commémorer le millième anniversaire de l'arrivée des moines de Saint-Wandrille. Il y annonça l'organisation de sa préparation. Tout ceci fut renouvelé en avril 1963, lors de notre Assemblée Générale parisienne. Membre fondamental du Comité National du Millénaire — présidé par Léon NOEL, Président du Conseil Constitutionnel — il établit les projets, organisa le travail des commissions et fut d'un bout à l'autre l'âme de cette action à la gloire du Mont-Saint-Michel et de son histoire. Dès 1963, notre Amie Antoinette ABADIE en devint secrétaire-adjoint et le Père de Senneville représentant des Pères Abbés de Saint-Wandrille et du Bec-Hellouin.

Les fêtes du Millénaire furent, rappelons le, "une succession de pèlerinages et de cérémonies évocatrices d'un passé millénaire... pittoresques ou fastueuses", depuis la triomphale inauguration du 10 septembre 1965 par le cardinal Martin, archevêque de Rouen, primat de Normandie, et Monseigneur Guyot, évêque de Coutances, accueillant de nombreux moines et abbés bénédictins et cisterciens, en présence de M. Pompidou, alors Premier Ministre, qui entre deux cérémonies monastiques, présida le repas non moins monastique, "qui ressuscitait dans le grand réfectoire le temps où il accueillait le roi Saint Louis".

Au lendemain de Pâques 1966, une communauté bénédictine s'installait au Mont. Venus de trente-deux abbayes, quatre-vingt-trois moines se relayèrent pour assurer de façon constante une vingtaine de présences et recréer la vie bénédictine disparue, recevant comme jadis les pèlerins de tous les horizons.

Entre temps, l'été 1966 était ponctué de manifestations culturelles : exposition du Millénaire, tour à tour à Paris et au Mont ; musicales (entre autres l'Orchestre et les choeurs de Prague) ; historiques : un congrès d'histo-

riens, la "semaine du Millénaire". Les travaux présentés par les auteurs et consacrés à l'histoire du Mont-Saint-Michel ont été publiés en quatre volumes par le Comité national du Millénaire. Cependant, le "sommet" de ces rencontres devait être "l'étonnante liturgie œcuménique" du 29 septembre, à laquelle participèrent les grands pasteurs de l'église réformée de France, de Taizé, les représentants orthodoxes du patriarcat de Constantinople et de Roumanie, et jusqu'au représentant de l'exarque du patriarche de Moscou, sans oublier le recteur de l'Institut musulman de la Mosquée de Paris.

Pendant plus de deux ans, tout le monde a travaillé la main dans la main, dans une même ferveur, une même communion... Ainsi que le déclarait le Père RIQUET : "Par son Millénaire, le Mont-Saint-Michel a été un centre de réconciliation et de communion des Français de tous les partis".

D'autre part, les Français ont, par ces manifestations, pris conscience de ce qu'exprimait si bien le Président Pompidou lors de sa visite : "Nous sommes ici en un des lieux du monde qui témoigne avec le plus d'éclat du génie humain, de la foi catholique, de la continuité française... Synthèse de notre culture, de notre spiritualité, de notre histoire nationale".

Beaucoup d'entre vous auraient mille faits et anecdotes à rajouter, mais nous savons bien tout ce que le père RIQUET a fait, et a continué à faire, après 1966, pour notre Association. Infatigable militant de notre cause, il a poursuivi son aide, il a soutenu nos actions. Un peu moins présent depuis quelques années, il n'avait plus la possibilité de venir au Mont-Saint-Michel. Il avait été nommé Président d'honneur. Malgré son âge, chacun était frappé par la "fulgurance" de son intelligence.

Notre gratitude et notre reconnaissance lui sont acquises infiniment.

Dans notre coeur nous pouvons être tristes, mais — ainsi que l'a écrit le Père Bruno — dans "ma prière je sais que notre Archange, qui était le sien, a présenté à Dieu son très fidèle serviteur".

Nous avons appris, d'autre part, avec peine, le décès de M. Jacques HENRY à l'âge de 81 ans. Il était Président d'honneur de la société des Ecrivains normands, Président de la Fédération Normandie-Canada depuis 1942. En l'honneur des Canadiens, libérateurs de la France en 1944, il organisa dès 1956 les fêtes de la "Saint-Michel-de-Printemps" au Mont-Saint-Michel, jusqu'en 1990.

M. HENRY s'illustra dans ses écrits, notamment historiques :"La Normandie en flammes". Il collabora à de très nombreuses revues. Il fut Président de la Société historique de Lisieux.

Michel NORTIER, membre de notre Comité d'Honneur, vous annoncera la publication prochaine du Tome V du Millénaire monastique du Mont-Saint-Michel. Ce volume qui devrait paraître avant la fin du second trimestre, rassemble des études d'histoire de l'art et d'archéologie, inédites pour la plupart d'entre elles.

Vous vous souvenez que M. Nicolas SIMONNET a été nommé en juillet 1992, Conservateur Régional des Monuments Historiques, à Rennes. A cette heure, il n'a toujours pas été remplacé en qualité de Conservateur de l'Abbaye. Nous sommes impatients de connaître son successeur et espérons que sa nomination soit prochaine.

Nous espérons qu'ont été nombreux les Amis qui, le 27 février dernier, ont regardé l'émission de FRANCE 3 Ouest sur le Mont-Saint-Michel. Le journaliste, M. Roger GICQUEL, en flanant au Mont-Saint-Michel, a rencontré des habitants afin de mettre en "valeur le patrimoine vivant et toutes ses richesses". L'ensablement de la Baie et le remplacement éventuel de la digue par un pont ont été évoqués. Les émissions de télévision d'une certaine durée sur le Mont sont plutôt rares et nous avons le plaisir de pouvoir les citer. Quant aux affaires des "Terrasses Poulard", vous vous souvenez que sur le premier aspect, jugé le 28 avril 1992, le Tribunal d'Avranches avait donné raison à notre Association. Le Directeur Général et le propriétaire ont interjeté appel. L'instance devait avoir lieu le 21 octobre dernier.

C'est finalement, le 25 novembre, que la Cour d'Appel a confirmé le jugement de Première Instance. Les peines ont été minorées : le Directeur étant condamné à 3000 F d'amende ; le Propriétaire à 10 000 F. La Cour a également ordonné la publication d'un extrait du jugement dans Ouest-France et la Manche Libre et, bien entendu, la démolition — sous astreinte de 500 F par jour — de la véranda litigieuse. Les dommages et intérêts sont de 10 000 F plus 5 000 F au titre de l'art. 475-1 du Code de Procédure pénale. La véranda est démolie, mais nos adversaires ont formé un pourvoi en cassation.

Par ailleurs, dès le 14 avril 1992, M. le Préfet de la Manche avait accordé à la Société des Terrasses Poulard un permis de construire pour l'aménagement d'une terrasse à l'emplacement de la véranda incriminée. Grâce à Maître Hubert GRISON, les Amis ont attaqué ce permis de construire déposant une requête en sursis à exécution. Malheureusement, le Tribunal Administratif de Caen nous a déboutés. Maître GRISON a adressé au Tribunal un nouveau Mémoire et nous attendons, avec impatience, les résultats au fond.

En 1966, lors du Millénaire monastique, les Amis — appuyés par une souscription nationale du Figaro — ont généreusement contribué au financement du Grand Orgue de l'Eglise Abbatiale. Tous les ans, en septembre, nous

avons le plaisir infini d'entendre, avant la messe, un concert interprété sur cet orgue. Malheureusement, l'humidité de la mi-février fut fatale à l'équipement électrique de l'instrument. La Communauté devrait trouver une solution d'ici les célébrations de Pâques. C'est le cas depuis le 4 avril dernier. Nous sommes, toutefois, persuadés qu'un jour prochain nous devrons remplacer définitivement cet orgue.

Chacun se souvient que nous avons reçu en septembre 1991, M. Claude LARSONNEUR, Professeur à l'Université de Caen et Directeur du laboratoire de géologie marine. M. LARSONNEUR avait fait, alors, un très intéressant exposé sur la baie du Mont-Saint-Michel et son ensablement. L'association se réjouit d'apprendre que M. LARSONNEUR a été élu, le 19 mars dernier, Président de l'Université de Caen. Nous lui adressons nos très vives félicitations.

Le ministère de l'Environnement — qui n'a rien fait encore pour le désensablement de la baie — a distingué nos confrères de l'Association pour la mise en valeur de la baie du Mont-Saint-Michel en leur décernant un label pour les paysages de Prés salés. En l'occurence, il s'agit d'aménager des clôtures, le long des côtes en bordure du domaine public.

Comme vous le savez, tout est arrêté depuis novembre 1991

Aucun signe du Président de la République.

Aucune réponse de M. Jack LANG, Ministre de la Culture, qui n'a pas trouvé le temps de répondre, ou de faire répondre, à deux courriers de votre Président.

Le changement de Ministres et de Ministères aura, au moins, le bon côté de nous faire repartir afin d'essayer à nouveau de convaincre l'Etat que nos objectifs sont honorables, sont indispensables, sont incontournables!

Il nous reste si peu de temps...

Notre situation financière va vous être — suivant la bonne tradition — exposée par notre Trésorière, Mlle FÉRY, à qui je passe la parole.

Gérard COLMAIRE

Bilan de l'exercice 1992

RAPPEL : Situation au 31.12.91	
Disponible	
Banque N.S.M	132 001,27 F
C.C.P	21 534,46 F
Caisse d'Epargne	9 073,55 F
	162 609,28 F
Portefeuille : Fonds commun de Placements	
5 "Placements nets"	46 647,00 F
7 "Placements court terme"	74 454,00 F
	121 101,00 F
TOTAL GÉNÉRAL	283 710,28 F
SITUATION au 31.12.92	
Disponible	
Banque	134 862,22 F
C.C.P	30 734,98 F
Caisse d'Epargne	9 481,86 F
	175 079,06 F
Portefeuille	
5 "Placements nets"	47 510,00 F
7 "Placements court terme"	76 849,00 F
Fun Interestation, in Africa van Indianamenta na Indianamenta	124 359,00 F
TOTAL GÉNÉRAL	299 438,06 F
Soit une amélioration à la fin 1992	
par rapport à la fin 1991 de	15 727,78 F
DÉPENSES	
Impression du Bulletin	34 577,25 F
Frais de fonctionnement	
(Impressions diverses, affranchissements, boîte postale	
réexpédition du courrier, abonnements et cotisations	
à divers organismes)	32 465,50 F
TOTAL	67 042,75 F

21

RECETTES

Cotisations	57 675,00 F
Don spécial	10 000,00 F
Vente de gravures et bulletins	2 850,00 F
Intérêts du Portefeuille	
5 coupons "Placements nets"	4 075,00 F
7 coupons "Placements court terme"	4 912,53 F
Plus-value du Portefeuille	3 258,00 F
TOTAL	82 770,53 F

BALANCE

Recettes	82 770,53 F
Dépenses	67 042,75 F
	15 727,78 F

COMMENTAIRES

- Année satisfaisante dans l'ensemble avec une augmentation de notre avoir d'environ 15 000 F, en raison de :
 - la très bonne rentrée des cotisations : 421 dont 23 nouveaux membres. Notre généreuse donatrice ne nous a pas oubliés en 1992, bien que ses possibilités aient été réduites;
 - plus-value de notre Portefeuille : 3 258 F
- Frais de fonctionnement en augmentation par suite principalement de ;
 - la provision de 10 000 F constituée pour les frais occasionnés par un procès;
 - l'impression et l'expédition aux membres du Conseil d'Administration des cartes destinées à l'Elysée.
- Toujours, excellente qualité de notre bulletin, qui rencontre régulièrement la grande faveur de nos adhérents.
- ainsi qu'il a été précisé plus haut, la balance de l'exercice 1992 reste donc positive, une fois encore.

Elisabeth FERY

VISITES D'ÉCRIVAINS ET ARTISTES AU MONT-SAINT-MICHEL DURANT LA PREMIÈRE MOITIÉ DU XIX^e SIECLE

Visiter le Mont-Saint-Michel durant la première moitié du XIXe siècle n'était guère facile, car l'abbaye servait alors de prison politique et surtout de prison de droit commun. C'est en 1793 que les premiers détenus arrivèrent au Mont et il y en eut jusqu'en 1863, avec une brève interruption de 1800 à 1811.

Cette affectation pénitentiaire, qui a eu le mérite d'assurer la conservation des bâtiments pendant la Révolution, a aussi contribué à leur détérioration. Des ateliers avaient en effet été aménagés dans les différentes salles pour procurer du travail aux détenus qui ont été jusqu'à sept à huit cents. Dans ce but, l'Administration n'avait pas hésité à diviser les salles, en construisant des cloisons, et à les couper dans leur hauteur en établissant des planchers. Toutes ces modifications ne contribuaient guère à mettre en valeur le monument.

Les visiteurs étaient peu nombreux. Les pèlerinages, qui déclinaient depuis le début du XVIIe siècle, avaient été brutalement interrompus par la Révolution. Et il fallut attendre la fermeture de la prison en 1863 pour que la résurrection du culte de l'Archange fût réelle. De plus, il était impossible de visiter l'abbaye sans une autorisation préalable de l'Administration. Pour des raisons évidentes de sécurité, celle-ci se montrait peu libérale pour accorder des autorisations, surtout sous la Restauration et la Monarchie de Juillet où l'abbaye servit de lieu de détention pour les opposants au régime.

Enfin, les moyens de communication et de transport de l'époque contemporaine n'existaient pas encore. Le chemin de fer n'est arrivé à Villedieu que vers 1865, à Avranches, puis à Pontorson quelques années plus tard. Les voyageurs devaient donc passer des heures, voire des journées, dans des diligences peu confortables, mais qui leur laissaient tout de même le temps d'admirer le paysage des régions qu'ils traversaient.

Atteindre le Mont-Saint-Michel était encore périlleux, car l'île n'était pas reliée au continent par la digue insubmersible que nous connaissons ; celle-ci n'a été construite qu'en 1878-1880. Pour se rendre au Mont ou pour en partir, on devait attendre que la mer se soit retirée ; on devait alors parcourir avec précaution, à pied ou en voiture à cheval, les deux kilomètres de grèves séparant le Mont du rivage.

Sur le rocher, quelques dizaines d'habitants, des pécheurs surtout, cohabitaient avec les gardiens de la prison. Comme il n'y avait que deux auberges dans le village, trouver un gîte était hasardeux.

Malgré tous ces obstacles, quelques artistes, écrivains et historiens réussirent à visiter le Mont. Les uns et les autres nous ont laissé soit des dessins ou des peintures, soit des témoignages écrits qui sont fort utiles pour connaître l'état du village et de l'abbaye à cette époque.

Dans l'ensemble, les artistes ne semblent pas avoir eu la possibilité d'entrer dans l'abbaye, car ils se sont bien souvent contentés de peindre ou de dessiner une vue générale du Mont ou un détail du village.

Le premier d'entre eux est Bonington qui a peint une superbe aquarelle, remarquable par son format exceptionnellement large (1). L'oeuvre, qui est conservée au Musée des Beaux-Arts de Calais, n'est pas datée, mais il n'est pas difficile d'en deviner la date. Elle ne peut être postérieure au 23 septembre 1828, date de la mort prématurée de l'artiste; elle ne doit pas être bien antérieure car le peintre a représenté le bâtiment des Fanils qui a été achevé en 1828. C'est une vue générale du côté sud du Mont, suffisamment précise pour que l'on puisse affirmer qu'elle n'a pas été exécutée d'après des dessins empruntés, mais d'après nature. L'artiste serait donc venu au Mont, soit en 1827, soit en 1828.

Cette oeuvre a-t-elle été remarquée par Corot qui admirait beaucoup les aquarelles de Bonington? On ne le sait, mais c'est vraisemblable et c'est peutêtre ce qui poussa Corot à aller au Mont peu de temps après. Rien ne permettait avant 1987 d'affirmer que cet artiste était venu au Mont. Nous eûmes alors la chance de jeter un coup d'œil sur un numéro de la revue d'une association de Beauvais, dans lequel était publié un article intitulé "Trois dessins inédits de Corot". Le sujet de l'un d'eux, représentant un ensemble d'immeubles, n'avait pu être localisé par l'auteur de l'article. L'identification était aisée pour un familier du Mont; c'était un dessin de la porte de la ville et de la maison de l'Arcade qui lui est attenante. La rigueur et la précision du dessin suggérant qu'il s'agissait d'une œuvre de jeunesse, nous avons pensé qu'elle avait pu être réalisée au cours de l'été 1829, année où le peintre fit un voyage en Normandie et en Bretagne. Corot a d'ailleurs fait de nombreux séjours en Basse-Normandie où il était accueilli près de Saint-Lô chez ses amis Osmond et le plus souvent près de Mortain chez les Delalain. Il est donc possible qu'il ait été au Mont à plusieurs reprises et qu'il y ait réalisé d'autres dessins. Celui que nous avons identifié est le seul connu ; comme le pensait Germain Bazin, il a sans doute détruit ultérieurement des études de jeunesse qu'il trouvait trop maladroites (2).

Nous savons également que Théodore Rousseau s'est rendu en 1832 au Mont où il retrouva son ami parisien, le peintre Charles de La Berge. Théodo-

re Rousseau, qui n'avait alors que vingt ans, a peint une aquarelle, intitulée "Une rue de village", propriété du Musée du Havre, et une toile représentant les pittoresques maisons qui bordaient alors les venelles montant à l'abbaye (3).

Le passage au Mont d'Eugène Isabey est également probable ; on connaît en effet de lui une peinture à l'huile, conservée au Musée d'Amiens, qui représente le rocher montois entouré par une mer démontée, sous un ciel d'orage, éléments très caractéristiques de la sensibilité romantique de l'artiste (4). L'oeuvre a été exécutée vers 1840, peut-être à partir de dessins empruntés à d'autres artistes ou à partir d'une esquisse réalisée sur place par le peintre luimême. Comme Bonington, Isabey faisait partie des artistes qui avaient accepté de collaborer aux "Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France" de Taylor et Nodier. Son séjour éventuel au Mont pourrait s'expliquer par la préparation du volume consacré à la Basse-Normandie, qui ne paraîtra en définitive qu'en 1878 et auquel il ne participera pas.

D'autres artistes ont dessiné le Mont durant la première moitié du XIX° siècle, tels Félix Benoist, Georges Boué, Eugène Cicéri, Hippolyte Lalaisse, Charles Séchan... En revanche, ni Géricault, dont la famille était pourtant originaire de Mortain, ni Delacroix, qui est allé à Dieppe, à Etretat et surtout à Valmont, ni Millet, né à Gréville dans la Manche, ne semblent s'être intéressés à la citadelle de l'Archange.

Et pourtant le Mont attirait déjà les écrivains et les historiens. Chacun sait le rôle décisif que joua le romantisme dans le renouveau de l'intérêt manifesté en France pour le Moyen Age. On ne sera donc pas étonné d'apprendre que Charles Nodier a visité le Mont dès 1820. Nodier connaissait bien la Normandie ; il venait en effet d'écrire le texte du premier volume des *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France* qui porte sur les monuments de la vallée de la Seine et de la côte cauchoise. Il préparait sans doute déjà le texte du deuxième volume, consacré avant tout aux monuments de Rouen et du département de l'Eure, qui paraîtra en 1825. Il est le premier des écrivains du XIX^e siècle à parler du Mont-Saint-Michel, ce monument que les hommes ont élevé, écrit-il dans ses *Tablettes romantiques*, "sur le point le plus intéressant et peut-être le plus négligé de cette superbe France, qui est bien loin de connaître et d'apprécier toutes ses richesses... (5).

Il évoque la disparition d'un navire dans les grèves de la baie qui étaient alors sans doute plus mouvantes qu'elles ne le sont aujourd'hui :

"Il y a peu d'années qu'un navire considérable échoua sur les grèves du Mont-Saint-Michel. Les marées suivantes arrivèrent sans le remettre à flot, et chaque fois qu'elles l'abandonnaient elles le laissaient plus profondément enfoncé dans le sable. Un jour, les yeux purent suivre les progrès effrayants de ce phénomène, le pont était déjà caché, les mâts descendirent, les hunes arrivèrent à la superficie de la grève, et puis l'écartèrent à leur tour, et tout disparut..."

Il a pu voir la salle des Chevaliers que l'Administration pénitentiaire avait transformée en atelier pour les détenus :

"La salle antique et superbe des réceptions [de l'ordre de saint Michel]... est occupée maintenant par une filature de coton, dont les travaux remplissent les longues et douloureuses journées des malfaiteurs du département de la Manche..."

Lors de la visite de Charles Nodier, il n'y avait guère dans l'abbaye que des détenus de droit commun. Il y avait bien quelques prisonniers politiques, comme l'ancien conventionnel Le Carpentier, surnommé "le bourreau de la Manche", qui était au Mont depuis quelques jours, mais ils étaient considérés comme des condamnés de droit commun. Cela explique sans doute qu'il n'ait pas été très difficile d'entrer dans l'abbaye. Toute activité religieuse n'en était d'ailleurs pas bannie; Charles Nodier note même la présence de quelques pèlerins auxquels on laissait la possibilité de venir prier l'Archange dans l'une des chapelles du choeur de l'église abbatiale:

"Le tableau qui représente le prince des anges a été relégué dans une des ailes du choeur, au fond d'une chapelle obscure... C'est là que les pèlerins qui viennent implorer son intercession, ... sont introduits par un guichetier...

Parmi les voyageurs qui se trouvèrent réunis à nous dans la chapelle de Saint-Michel, nous avions remarqué six enfants de dix à douze ans, venus à grandes journées du fond de la Picardie, et dont la pieuse ferveur... ne s'exprimait que par des torrents de larmes... A peine leur prière fut-elle achevée et leur modeste offrande déposée devant le saint, que nos jolis pèlerins, chargés de coquillages et de rosaires, et portant suspendue à leur cou, sur un large ruban en sautoir, une feuille ovale d'argent battu à l'image de saint Michel, se hâtèrent de regagner leur pays."

La situation était très différente lorsque l'historien Auguste Le Prévost se rendit au Mont treize ans plus tard, en mars 1833. Dans une lettre adressée à son ami Charles Duhérissier de Gerville, il rapporte les difficultés qu'il a rencontrées pour visiter l'abbaye en compagnie de quelques amis rouennais (6). Il a dû aller voir le préfet de la Manche, Paulin-Nicolas Gattier, qui était son compatriote car il avait été sous-préfet de Bernay, ville natale de Le Prévost, et il était également originaire de l'Eure (7). Le Prévost obtint en définitive l'autorisation qu'il sollicitait, mais elle était limitée à une toute petite partie de l'abbaye :

"Cette autorisation, écrit-il, est aujourd'hui prodigieusement difficile à obtenir. Tout ce que M. Gattier put faire pour moi fut de demander au directeur [de la prison] de nous laisser voir l'église, la salle des chevaliers de Louis XI et la cour de plomb ou cloître."

Malgré cette autorisation, une fois sur place, il fallut s'armer de patience :

"Le lendemain, poursuit-il dans la même lettre, fut entièrement consacré à la course du Mont-Saint-Michel, dont nous ne pouvions nous lasser d'admirer l'effet pittoresque. 2 ou 3 heures furent perdues en formalités ; après quoi l'on nous permit l'accès des trois lieux désignés dans la lettre de M. Gattier."

Le Prévost, qui avait été sous-préfet de Rouen en 1814 et qui sera député de Bernay de 1834 à 1848, ne pouvait être soupçonné de vouloir favoriser l'évasion de détenus. Mais depuis quelques mois, des chouans étaient emprisonnés au Mont et Thiers avait décidé d'y enfermer d'autres détenus politiques, légitimistes et républicains. C'est sans doute ce qui explique que l'abbaye ait été désormais placée sous haute surveillance.

Le Prévost est déçu par l'église abbatiale dont une partie seulement était alors visible. L'Administration pénitentiaire avait en effet divisé la nef dans sa hauteur par trois planchers pour y installer une fabrique de chapeaux de paille. Il admire sans réserve le cloître de la Merveille. On est surpris qu'il ne mentionne pas les loges, cachots installés vers 1830 sur la galerie septentrionale ; ces constructions inesthétiques, qui surchargeaient dangereusement cette galerie, ne seront supprimées que vers 1860. En revanche, il n'est guère séduit par la salle des Chevaliers. Il s'inquiète aussi de l'état de conservation des deux canons pris aux Anglais par les défenseurs du Mont durant la guerre de Cent Ans, canons qui se trouvent aujourd'hui encore à l'entrée du village :

"L'église réduite au choeur et au centre de la croisée m'affligea beaucoup. J'y vis cependant avec beaucoup d'intérêt la liste des 119 gentilshommes [qui défendirent le Mont contre les Anglais] refaite par les soins de M. Esmangard (8), et le cloître qui est une admirable chose, non assez vantée, ce me semble, et surtout non assez dessinée. La salle des Chevaliers de St-Michel ne me plut au contraire que très médiocrement. Vous m'aviez dit, ce me semble, que M. d'Estourmel (9) avait fait relever et soigner les canons laissés aux portes de la forteresse par les Anglais; malheureusement il n'en est rien, et je les ai trouvés au contraire et à mon très grand regret dans un état de destruction très avancé."

On peut être surpris par les réserves de Le Prévost et par l'intérêt qu'il porte à des détails comme la liste des cent dix-neuf défenseurs du Mont ou les canons anglais. Son attitude assez réservée, qui peut s'expliquer par les conditions défavorables de sa visite, ne sera pas unique. Elle contraste avec l'enthousiasme d'Eugène-Emmanuel Viollet-le-Duc qui découvrit l'abbaye deux ans plus tard, en 1835 (10).

Viollet-le-Duc avait alors vingt-et-un ans. Chacun sait qu'il a été un autodidacte génial. Son métier d'architecte, il ne l'a pas appris à l'école des Beaux-Arts où il refusa d'entrer, mais en visitant la France et l'Italie pour en étudier et en dessiner les monuments. Il n'avait que dix-sept ans lorsqu'il fit son premier voyage avec son oncle maternel, le critique d'art Etienne Delécluse, qui a joué un rôle déterminant dans son éducation. Ses premiers travaux d'artiste lui valurent d'être recruté à l'âge de vingt ans comme professeur suppléant de composition d'ornement dans une école de dessin à Paris.

L'année suivante, il se rendit au Mont-Saint-Michel avec son élève et ami, le graveur Léon Gaucherel. Prosper Mérimée, inspecteur des Monuments historiques, avait adressé une lettre de recommandation au colonel Morin, directeur de la prison, pour que les visiteurs puissent voir l'abbaye dans de bonnes conditions.

C'est le matin du 29 mai 1835 qu'ils arrivèrent au Mont, après être passés à Chartres, Lisieux, Caen et Avranches. Sur l'île, les possibilités d'hébergement étaient très réduites. Ils s'installèrent chez la mère Laloi qui tenait un établissement dont Victor Hugo dira beaucoup de mal mais dont ils s'accommodèrent. Dès le lendemain, sans perdre de temps, Viollet-le-Duc se mit au travail en dessinant le cloître. Le soir, il écrivit à son père (11).

Nous voilà établis au Mont-Saint-Michel depuis hier matin. Nous avons un froid et un vent épouvantables comme au mois de mars. Malgré cela, vive le Mont-Saint-Michel! Rien n'est plus beau, rien n'est plus sauvage, rien n'est plus grandiose, rien n'est plus triste. Il faut voir ses tours de granit frappées par la mer, il faut entendre le vent qui, le soir, mugit dans les grands escaliers du château [c'est ainsi que l'on appelait alors l'abbaye], le cri de l'hirondelle et le battement des fenêtres livrées à la tempête, pour se faire une idée de l'effet lugubre de cette masse de bâtiments, de ses effets variés, de son imposante majesté. Il faut en entrant ici quitter toute idée de notre civilisation, il faut, pour ainsi dire, s'identifier avec les monuments, avec cette immense tristesse qui semble ronger tout, pour bien comprendre ce qu'il y a de vraiment beau dans cet amas de pierres, autrement on est étonné, presque épouvanté, on regarde sans voir, et l'on va bien vite regagner la terre ferme car il semble que ce vent, cette mer mugissante et lourde de vase vont anéantir ces faibles murailles, ces rochers minés par les eaux et cette pauvre ville qui se traîne sous les colossales proportions du château. Non, il nous est impossible à nous, hommes du XIX^e siècle, de comprendre tout ce qu'il y a de beau ici, à nous, habitués au confortable, aux petitesses de la civilisation, de sentir autour de nous sans éprouver un frisson involontaire, ces longs remparts battus de tous côtés par la mer, ces murailles percées de petites fenêtres sans vitres, ces rochers qui semblent s'être endormis après d'affreuses convulsions, ces maisons inhabitées, sans toits, noircies par la fumée et le temps...

Mais tout cela est véritablement si grand, inspire une tristesse si belle et si pleine de pensée, que l'on ne peut détacher ses yeux de ce colosse; il vous fascine, vous poursuit la nuit et ouvre sans cesse devant vos yeux ses longues galeries noires qui semblent les entrées de l'enfer!..."

Viollet-le-Duc déplore l'état pitoyable de l'abbaye que l'Administration pénitentiaire entretenait tant bien que mal. De plus, l'année précédente, dans la nuit du 22 au 23 octobre 1834, un violent incendie s'était déclaré dans l'atelier de chapellerie aménagé dans la nef de l'église qui va désormais servir de réfectoire pour les détenus ; le feu avait réduit en cendres la charpente, les planchers et avait rongé le parement des murs.

"Ce malheureux monument, poursuit-il dans la même lettre, a plutôt l'air d'un château qui vient d'être livré au pillage que d'une maison de détention qui doit être bien tenue et bien ordonnée; partout les vitres manquent: les employés sont obligés d'aller en parapluie d'une salle à l'autre, le vent brise les vitres qui restent, les portes même des prisons n'ont que de mauvaises serrures qui ne ferment pas... Ces Messieurs de l'Intérieur chargés de la conservation des monuments de France font les beaux au balcon de l'Opéra, et ne pensent pas plus à la conservation de nos pauvres monuments qui tombent partout qu'à ramer les choux; tout cela fait honte... Nous ne connaissons pas notre véritable intérêt, et sans cesse, par paresse d'esprit et par routine, nous perdons les plus beaux et les plus curieux de nos monuments.

Je me tais, car si je me mets à déplorer nos malheurs artistiques, je n'en finirai jamais..."

Viollet-le-Duc ne s'est pas contenté de parler avec passion du Mont, il a également réalisé quelques dessins. Ses croquis et ses aquarelles ne sont pas des relevés précis et froids, mais des oeuvres d'une grande sensibilité qui dénotent un artiste déjà maître de son talent. La plupart de ces oeuvres sont désormais bien connues ; elles ont en effet été exposées à Villequier en 1985 (12) et au Mont-Saint-Michel en 1987 (13).

On sait que les voyageurs ont été fort bien accueillis, tout particulièrement par le directeur de la prison qui les a invités sept fois à déjeuner ou à dîner ; dans un endroit aussi isolé, que fréquentaient avant tout les familles des détenus, celui-ci était sans doute heureux de pouvoir rencontrer des personnes de cette qualité.

Après être restés dix jours sur le rocher, qu'ils ont tout de même laissé durant quelques heures pour aller jusqu'à Tombelaine, les deux amis sont repartis le matin du 8 juin en traversant les grèves pour rejoindre Avranches. Le lendemain, Viollet-le-Duc écrivit à son père et à sa jeune femme pour leur faire part de ses dernières impressions(14):

"Nous, hommes usés par l'habit noir et la chemise de perkale, nous avons vu avec une secrète joie le Mont-Saint-Michel s'éloigner derrière nous hier matin, lorsque, par un temps brumeux, le sac au dos, et le pantalon retroussé jusqu'aux genoux, nous avons traversé les deux lieues de grèves (pieds nus) qui sont entre le Mont et Avranches (grèves sur lesquelles on fait des histoires si abominables et qui n'engloutissent que les flâneurs ou les gens ivres qui s'endorment dessus). Notre joyeuse caravane, composée d'un guide,

d'un monsieur inconnu, et d'un fourrier artiste, en garnison au Mont, et de nous deux, a supérieurement fait ce trajet; il est vrai de dire que le bain de pieds que nous avons été forcés de prendre a été un peu long, mais enfin, sauf quelques cloches aux pieds, tout a supérieurement été...

... La veille de notre départ nous étions avec le colonel et sa femme sur la grande terrasse des prisonniers, laquelle domine toutes les grèves. Il avait fait de l'orage dans la journée, le ciel était tout déchiré et sombre, quelques éclaircies de ciel pur faisaient ressortir les grandes bandes de nuages noirs qui sillonnaient l'horizon; la grève, que la mer venait d'abandonner, était encore humide et luisante, tout ce ciel avec ses tons sourds et rougeâtres se reflétait dans cet immense miroir, alors il me sembla, après avoir regardé cet étonnant spectacle, que la terre avait disparu, que ce château était au milieu d'un ciel orageux, plus de grèves, plus d'horizon, partout le ciel au-dessus de sa tête, sous ses pieds le ciel, l'illusion devint si forte que j'en eus presque le vertige et que j'abandonnai le parapet pour ne plus me sentir ainsi dévoré par l'immensité de ce spectacle."

Il ne semble pas que Viollet-le-Duc soit revenu au Mont-Saint-Michel. Son activité débordante d'architecte n'a pas dû lui en laisser le temps. De plus, étant devenu un spécialiste de la restauration des Monuments historiques, il n'avait guère de raison de se rendre au Mont qui n'était pas classé — il ne le sera qu'en 1874 — et où seulement des travaux d'entretien courants étaient réalisés.

Mais il n'oublia pas l'abbaye à laquelle il a consacré plusieurs pages dans son ouvrage monumental, le *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI^e au XVI^e siècle (15).*

Puis, lorsque l'Administration prit conscience de l'urgence de sauver l'abbaye, en 1872, la Commission des Monuments historiques le chargea de faire un rapport sur le Mont et ensuite de se concerter avec son collègue Boeswillwald pour choisir l'architecte qui serait chargé de sa restauration. Leur choix se porta sur un disciple de Viollet-le-Duc, Edouard Corroyer. Sans avoir participé directement à la restauration du Mont, Viollet-le-Duc l'a donc tout de même marqué de son empreinte.

Un an après le séjour de Viollet-le-Duc, en 1836, c'est Victor Hugo qui prit la route du Mont, au cours d'un voyage qu'il faisait en Bretagne et en Normandie, en compagnie de Juliette Drouet qui était originaire de Fougères. Le poète n'est resté au Mont que quelques heures, mais il en parle longuement dans deux lettres : l'une écrite sur place, le 27 juin 1836, était adressée à Louise Bertin qui composait alors la musique de *La Esmeralda*, un opéra dont Victor Hugo avait tiré le livret de *Notre-Dame de Paris*; l'autre lettre a été adressée le lendemain de Coutances à sa femme. Dans ces deux lettres, Victor Hugo évoque surtout le site et l'état de l'abbaye (16).

Ce site fantastique, où la terre, le ciel et la mer se confondent, ne pouvait que l'impressionner :

"Un lieu bien étrange que ce Mont-Saint-Michel! Autour de nous, partout à perte de vue, l'espace infini, l'horizon bleu de la mer, l'horizon vert de la terre, les nuages, l'air, la liberté, les oiseaux envolés à toutes ailes, les vaisseaux à toutes voiles; et puis, tout à coup, là, dans une crête de vieux mur, au-dessus de nos têtes, à travers une fenêtre grillée, la pâle figure d'un prisonnier. Jamais je n'ai senti plus vivement qu'ici les cruelles antithèses que l'homme fait quelquefois avec la nature."

Le poète exprime son enthousiasme en usant des comparaisons les plus flatteuses :

"A l'extérieur, le Mont-Saint-Michel apparaît, de huit lieues en terre et de quinze en mer, comme une chose sublime, une pyramide merveilleuse dont chaque assise est un rocher énorme façonné par l'océan ou un haut habitacle sculpté par le moyen âge, et ce bloc monstrueux a pour base, tantôt un désert de sable comme Chéops, tantôt la mer comme le Ténériffe."

On sait que la baie est le théâtre des plus fortes marées d'Europe et la mer, en se retirant, laisse des grèves immenses. La mer fascine d'autant plus Victor Hugo qu'il y avait beaucoup de vent le jour de sa visite :

"En ce moment, je suis bloqué par la mer qui entoure le Mont. En hiver, avec les ouragans, les tempêtes et les naufrages, ce doit être horrible. Du reste, c'est admirable."

Il s'émerveille de ce que les hommes du Moyen Age ont construit sur ce rocher sublime, en parfaite harmonie avec la nature :

"Ici, il faudrait entasser les superlatifs d'admiration, comme les hommes ont entassé les édifices sur les rochers et comme la nature a entassé les rochers sur les édifices."

Mais il est scandalisé que les hommes de son époque aient transformé l'abbaye en prison :

"C'est une dévastation turque. Figure-toi une prison, ce je ne sais quoi de difforme et de fétide qu'on appelle une prison, installée dans cette magnifique enveloppe du prêtre et du chevalier au quatorzième siècle. Un crapaud dans un reliquaire. Quand donc comprendra-t-on en France la sainteté des monuments ?" (17)

Et il ajoute un peu plus loin dans la même lettre :

"Dans le château, tout est bruit de verrous, bruit de métiers, des ombres qui gardent les ombres qui travaillent (pour gagner vingt-cinq sous par semaine), des spectres en guenilles qui se meuvent dans des pénombres bla-fardes sous les vieux arceaux des moines, l'admirable salle des chevaliers devenue atelier où l'on regarde par une lucarne s'agiter des hommes hideux et gris qui ont l'air d'araignées énormes, la nef romane changée en réfectoire infect, le charmant cloître à ogives si délicates transformé en promenoir sordide, partout l'art du quinzième siècle insulté par l'eustache sauvage du voleur, partout la double dégradation de l'homme et du monument combinées ensemble et se multipliant l'une par l'autre. Voilà le Mont-Saint-Michel maintenant." (18)

Lui qui aimait la liberté et qui avait horreur des prisons comprend mal que l'on ait choisi un endroit si beau, un joyau de l'architecture médiévale pour y installer une prison :

"Les Roches sont belles, écrit-il à Louise Bertin qui habitait les Roches à Bièvre, et elles sont bonnes; immense avantage qu'elles ont sur ce sinistre amas de cachots, de tours et de rochers qu'on appelle le Mont-Saint-Michel. Il serait difficile d'écrire d'un lieu plus terrible à un lieu plus charmant que d'où je suis où vous êtes."

Pour achever de profaner le monument et de mettre Victor Hugo en colère, on avait installé en 1796 sur la plate-forme couronnant la tour de l'église, à la base de la flèche actuelle qui ne sera construite qu'en 1895-1897, un relais de la ligne du télégraphe Chappe reliant Paris à Brest. Le poète qui pensait, à tort sans doute, qu'une statue de saint Michel couronnait à l'origine la flèche de l'église, enrage qu'elle ait été remplacée par cette machine, fort laide à son goût.

"Pour couronner le tout, au faîte de la pyramide, à la place où resplendissait la statue colossale dorée de l'archange, on voit se tourmenter quatre bâtons noirs. C'est le télégraphe. Là où s'était posée une pensée du ciel, le misérable tortillement des affaires de ce monde! C'est triste."

Malgré le vent, Victor Hugo est monté sur la plate-forme pour admirer le site, au risque d'être précipité dans le vide par les antennes du télégraphe qui fonctionnait lors de sa visite ; il transmettait la nouvelle de l'attentat manqué d'Alibaud contre Louis-Philippe, le 25 juin précédent :

"Je suis monté sur ce télégraphe qui s'agitait fort en ce moment. Le bruit courait dans l'île qu'il annonçait au loin des choses sinistres. On ne savait quoi. (je l'ai su à Avranches. C'était le nouveau meurtre essayé sur le roi.) Arrivé sur la plate-forme, l'homme d'en bas qui tirait les ficelles m'a crié de ne pas me laisser toucher par les antennes de la machine, que le moindre

contact me jetterait infailliblement dans la mer. La chute serait rude, plus de cinq cents pieds. C'est un fâcheux voisin qu'un télégraphe sur cette plate-forme qui est fort étroite, et n'a pour garde-fou qu'une barre de fer à hauteur d'appui, de deux côtés seulement pour ne pas gêner le mouvement de la machine. Il faisait grand vent. J'ai jeté mon chapeau dans la cabine de l'homme, je me suis cramponné à l'échelle, et j'ai oublié les contorsions du télégraphe au-dessus de ma tête en regardant l'admirable horizon qui entoure le Mont-Saint-Michel de sa circonférence où la mer se soude à la verdure et la verdure aux grèves.

La mer montait en ce moment-là. Au-dessous de moi, à travers les barreaux d'un de ces cachots qu'ils appellent les loges, je voyais pendre les
jambes d'un prisonnier qui, tourné vers la Bretagne, chantait mélancoliquement une chanson bretonne que la rafale emportait en Normandie. Et puis il y
avait aussi au-dessous de moi un autre chanteur qui était libre, celui-là.
C'était un oiseau. Moi, immobile au-dessus, je me demandais ce que les barreaux de l'un devaient dire aux ailes de l'autre. Tout ceci était coupé par le cri
aigre des poulies du télégraphe transmettant la dépêche de M. le ministre de
l'Intérieur à MM. les préfets et sous-préfets.

Il n'y a plus de prisonniers politiques maintenant au Mont-Saint-Michel. Quand n'y aura-t-il plus de prisonniers du tout !"

Il est vrai que l'Administration n'a pas envoyé de prisonniers politiques au Mont en 1836 et 1837. Mais de 1838 à 1844, l'abbaye servira à nouveau de prison politique pour Auguste Blanqui, Armand Barbès, Martin-Bernard et d'autres insurgés de la Monarchie de Juillet. Quant aux détenus de droit commun, ils ne quitteront définitivement les lieux qu'en 1863.

C'est en définitive une vision désolée que Victor Hugo emporte du Mont. Obsédé par la présence des détenus et par l'état de délabrement des bâtiments, il en oublie de donner une description précise de l'abbaye. Il est également muet sur la rue du village qui offrait pourtant un certain nombre de maisons pittoresques des XV^e et XVI^e siècles.

En revanche, il se plaint de la saleté de l'auberge où il est descendu et de la nourriture qu'on lui a servi :

"... J'aime mieux commencer platement par te dire, mon Adèle, que j'y ai fait un affreux déjeuner. Une vieille aubergiste bistre appelée Mme Laloi a trouvé moyen de me faire manger du poisson pourri au milieu de la mer. Et puis, comme on est sur la lisière de la Bretagne et de la Normandie, la malpropreté y est horrible, composée qu'elle est de la crasse normande et de la saleté bretonne qui se superposent à ce précieux point d'intersection. Croisement des races ou des crasses, comme tu voudras."

Il n'est pas moins sévère pour les autres Montois :

"A l'intérieur, le Mont-Saint-Michel est misérable. Un gendarme est à la porte, assis sur le gros canon rouillé pris aux Anglais par les mémorables défenseurs du château. Il y avait un second canon de même origine. On l'a laissé bêtement s'enliser dans les fanges de la poterne. On monte. C'est un village immonde où l'on ne rencontre que des paysans sournois, des soldats ennuyés et un aumônier tel quel."

La population du village se composait alors des gardiens de la prison, de quelques commerçants et de pêcheurs. La paroisse était desservie par un curé ; la prison avait aussi un aumônier qui, de 1833 à 1862, a été l'abbé Lecourt.

Celui-ci avait été charpentier avant de devenir prêtre. Durant son ministère au service des détenus, il a fait quelques travaux de restauration, travaux remarqués par Arcisse de Caumont qui lui décerna en 1839 une médaille au nom de la Société pour la conservation des monuments historiques et de l'Association normande (19). Le jugement que Victor Hugo porte sur lui est donc très injuste.

Le poète n'a jamais oublié sa brève visite du Mont dont il parle à plusieurs reprises dans son oeuvre, le comparant aux pyramides de Gizeh. Ainsi peut-on lire dans un poème des *Quatre vents de l'Esprit* écrit sept ans plus tard, en mai 1843 (20)

"Saint-Michel surgissait, seul sur les flots amers,

Chéops de l'Occident, pyramide des mers."

On retrouve la même comparaison dans Quatre-vingt treize (21):

"Derrière lui [il s'agit du héros du roman, le marquis de Lantenac] se dressait, énorme triangle noir, avec sa tiare de cathédrale et sa cuirasse de forteresse, avec ses grosses tours du levant, l'une ronde, l'autre carrée, qui aident la montagne à porter le poids de l'église et du village, le Mont-Saint-Michel qui est à l'océan ce que Chéops est au désert."

Il y a aussi dans *Les Misérables* une terrifiante scène d'enlisement qui a eu un retentissement extraordinaire dans la geste du Mont. Cette scène, qui est décrite dans le chapitre "*Pour le sable comme pour la femme, il y a une finesse qui est perfidie*", a sans doute contribué à amplifier le danger des sables mouvants ; ceux-ci ne sont certes pas un mythe, mais ils ne sont pas aussi dangereux que l'imaginait Victor Hugo.

Peu de temps avant sa mort, en 1884, Victor Hugo se fit un ardent défenseur de l'insularité du Mont qui venait d'être relié au continent par une digue insubmersible. Il rédigea alors une note aussi concise qu'énergique (22) :

"Le Mont-Saint-Michel est pour la France ce que la grande pyramide est pour l'Egypte.

Il faut le préserver de toute mutilation.

Il faut que le Mont-Saint-Michel reste une île

Il faut conserver à tout prix cette double oeuvre de la nature et de l'art.

A la verve toute romantique de Victor Hugo s'oppose l'esquisse précise et assez sèche que Stendhal nous donne dans ses *Mémoires d'un touriste*. L'auteur de *La chartreuse de Parme* aperçut pour la première fois la citadelle de l'Archange de la diligence qui le conduisait de Dol à Saint-Malo, en juillet 1837 (23):

Après la première lieue, qui conduit de Dol au rivage au milieu d'une plaine admirablement cultivée, surtout en colza, le chemin est souvent à dix pas de la mer. Aussitôt qu'on a dépassé un grand rocher qui défend cette plaine contre les flots et qui est probablement le Mont-Dol, ce que je n'ai pas voulu demander à mes ignobles compagnons [de voyage], on aperçoit à une immense distance sur la droite, et par-dessus les vagues un peu agitées, le Mont-Saint-Michel. Il était éclairé par le soleil couchant et paraissait d'un beau rouge; nous, nous étions un peu dans l'obscurité.

Le Mont-Saint-Michel sortait des flots comme une île, il présentait la forme d'une pyramide ; c'était un triangle équilatéral d'un rouge de plus en plus brillant et tirant sur le rose, qui se détachait sur un fond gris."

Quelques jours plus tard, il revint sur ses pas pour gagner Granville en passant par Avranches où nous lui rendons la parole :

"En faisant à pied la longue montée qui précède les premières maisons d'Avranches, j'ai eu une vue complète du Mont-Saint-Michel, qui se montrait à gauche dans la mer, fort au-dessous du lieu où j'étais. Il m'a paru si petit, si mesquin, que j'ai renoncé à l'idée d'y aller. Ce rocher paraît sans doute un pic grandiose aux Normands, qui n'ont vu ni les Alpes, ni Gavarnie. Ce n'est pas eux que je plains; c'est un grand malheur d'avoir vu de trop bonne heure la beauté sublime."

Ces réflexions désabusées peuvent surprendre. Stendhal, qui aimait s'arrêter devant les monuments antiques ou du Moyen Age, avait bien entendu projeté d'aller au Mont; et il avait une raison supplémentaire de s'y rendre: un voyageur lui avait dit que la plus jolie femme de Normandie tenait une auberge au Mont-Saint-Michel. Mais il ne se laissa pas tenter car il avait fait une heureuse rencontre dans la diligence:

"Depuis Dol, avoue-t-il, je voyageais seul, dans le coupé de la diligence, avec une paysanne de quarante ans extrêmement belle. Cette dame a des traits romains, des manières fort distinguées et, ce qui me surprend au possible, je trouve dans ses façons une aisance et un naturel auxquels beaucoup de nos grandes dames peuvent porter envie."

N'ayant d'yeux que pour sa belle compagne, Stendhal va la suivre jusqu'à Granville, en négligeant de visiter le Mont!

On peut être aussi déçu par les propos tenus pas Prosper Mérimée, inspecteur des Monuments historiques depuis 1834, qui visita l'Abbaye le 19 juin 1841, lors d'une tournée en Basse-Normandie. Dans une lettre adressée à Ludovic Vitet, vice-président de la Commission des Monuments historiques, il évoque l'état des bâtiments et les travaux qui ont dû être entrepris depuis l'incendie de 1834 ; il livre quelques réflexions assez sévères sur le monument qui ne l'a guère séduit et il s'oppose à ce que la Commission accorde des crédits pour la restauration de l'église, tant que l'abbaye sera affectée à l'Administration pénitentiaire (24) :

Mon cher Président, depuis vous avoir écrit, je suis allé au Mont-Saint-Michel qui n'a pas bougé de place depuis au moins quinze ans que je ne l'avais vu. Mais l'église depuis l'incendie est devenue visible, en quoi elle gagne considérablement. Les pierres même ont acquis par le feu une teinte admirable. L'ornementation étant nulle n'a point souffert ; mais il a fallu refaire en sous-oeuvre deux piliers. Deux autres réclament la même opération, enfin le transept est étrésillonné depuis le haut jusqu'en bas, moyennant quoi il soutient la tour du télégraphe (25). Le choeur est demeuré intact. Il y a au Mont-Saint-Michel un abbé Lecour qui sert d'inspecteur à l'architecte. C'est un homme assez entendu, bien qu'il prenne le marbre des colonnettes du cloître pour une composition, correspondant du M(inist)ère de l'Instruction publique, et spécialement protégé par M. de Caumont. L'abbé Lecour voudrait bien que nous donnassions de l'argent pour refaire sa nef, mais si on la refait on y mettra aussitôt des cellules et nous aurons perdu notre argent. Nous ne sommes point chargés de loger M. Barbès et tutti quanti. Il m'était resté je ne sais quelle idée avantageuse de l'architecture gothique du Mont-Saint-Michel. Cette fois cela m'a paru horrible. Le granite n'est point destiné à faire des clochetons, et des crosses, comme dit M. Leprévot, et la brume salée de l'Ouest a déjà fait justice de toutes les moulures. Elles ressemblent à des morceaux de sucre imbibés d'eau."

Avec Gustave Flaubert, qui découvrit le Mont au cours d'un voyage qu'il fit en 1847 avec Maxime Du Camp, on retrouve un observateur moins sévère. Les quelques notes prises par l'écrivain ont été publiées dans un livre posthume, "Par les champs et par les grèves" (26). Flaubert est frappé par l'état pitoyable du village dont les habitants étaient alors misérables :

"Cinq ou six maisons se regardant en face composent toute la rue ; leur alignement s'arrête et elles continuent par les raidillons et les escaliers qui mènent au château, se succédant au hasard, huchées, jetées l'une par dessus l'autre...

Pour y aller, on monte d'abord sur la courtine dont la muraille cache aux logis d'en bas la vue de la mer. La terre paraît sous les dalles fendues ; l'herbe verdoie entre les créneaux, et dans les effondrements du sol s'étalent des flaques d'urine qui rongent les pierres. Le rempart contourne l'île et s'élève par des paliers successifs. Quand on a dépassé l'échauguette qui fait angle entre les deux tours, un petit escalier droit se présente; de marche en marche, en grimpant, s'abaissent graduellement les toits des maisons dont les cheminées délabrées fument à cent pieds sous vous. Vous voyez à la lucarne des greniers le linge suspendu sécher au bout d'une perche avec des haillons rouges recousus, ou se cuire au soleil, entre le toit d'une maison et le rez-dechaussée d'une autre, quelque petit jardin grand comme une table où les poreaux languissant de soif couchent leurs feuilles sur la terre grise..."

Comme ceux qui découvrent l'abbaye pour la première fois, Flaubert a eu bien du mal à s'orienter dans le monument dont le plan n'est pas simple et dont les salles se superposent le plus souvent sur trois niveaux :

"On s'y perd ; une seule visite ne suffisant pas pour comprendre le plan compliqué de toutes ces constructions réunies, où, forteresse, église, abbaye, prison, cachots, tout se trouve..."

Il donne une bonne description de l'église abbatiale, en portant un regard critique sur la façade classique que les derniers moines bénédictins ont élevée, peu de temps avant la Révolution, après avoir abattu les trois premières travées de la nef :

"L'église a un choeur gothique et une nef romane, les deux architectures étant là comme pour lutter de grandeur et d'élégance. Dans le choeur l'ogive des fenêtres est haute, pointue, élancée comme une aspiration d'amour ; dans la nef, les arcades l'une sur l'autre ouvrent rondement leurs demi-cercles superposés, et sur la muraille montent des colonnettes qui grimpent droites comme des troncs de palmiers...

Pour agrandir de douze mètres la plate-forme qui se trouve au couchant de l'église, on a tout bonnement raccourci l'église; mais comme il fallait reconstruire une entrée quelconque, un architecte a imaginé de fermer la nef par une façade de style grec; puis, éprouvant peut-être des remords ou voulant, ce qui est plus croyable, raffiner son oeuvre, il a rajusté après coup des colonnes à chapiteaux "assez bien imités du XI^e siècle", dit la notice. Taisonsnous, courbons la tête. Chacun des arts a sa lèpre particulière, son ignominie mortelle qui lui ronge le visage. La peinture a le portrait de famille, la musique a la romance, la littérature a la critique et l'architecture a l'architecte..."

Terminons maintenant ce petit voyage littéraire en compagnie de Théophile Gautier, venu au Mont pour voir la marée du siècle, celle de 1860 qui semble avoir été plus spectaculaire que celle de 1967 (27):

"On sait, écrit-il dans le récit de son voyage, à quel point ce que les savants appelaient la "grande marée du siècle" avait surexcité l'imagination des Parisiens. Nous aurions mauvaise grâce à railler, après coup, un mouvement bien naturel de curiosité. Ces magnifiques spectacles valent la peine qu'on se déplace."

Théophile Gautier décrit l'arrivée du flot qui monte, dit-on, à la vitesse d'un cheval au galop ; la mer monte en réalité à la vitesse moyenne d'un mètre par seconde, ce qui est déjà considérable, mais Gautier reste fidèle à l'imagerie populaire :

"Quand le flot fut plus près de nous, il prit l'apparence d'un front de cavalerie composé de chevaux blancs et chargeant au galop. Les lanières d'écume imitaient le fourmillement confus des jambes, et le clapotis des vagues le piétinement des sabots."

Cet amateur de fantastique qu'était Théophile Gautier a été impressionné par sa visite de l'abbaye ; n'oublions pas non plus que sa première vocation a été la peinture et ce sont des sensations de peintre qu'il éprouve :

"Une visite au Mont-Saint-Michel est un plaisir du même genre que celui qu'on prend à lire un roman d'Anne Radcliffe ou à feuilleter ces étranges eaux-fortes dans lesquelles Piranèse égratignait sur le vernis noir ses cauchemars d'architecture. Vous montez, vous descendez, vous changez à chaque instant de niveau, vous suivez des couloirs obscurs, tantôt dans la montagne, tantôt dans les airs ; vous arrivez à des cœcums, à des portes murées, derrière lesquelles s'accroupissent les vagues terreurs...; ici, un effet digne de Rembrandt ou de Granet ; là, un précieux détail d'architecture à exercer la sagacité d'un Viollet-Leduc. L'imagination se figure le moine de Lewis errant, sa lampe à la main, sous ces ogives où semblent s'accrocher de leurs ongles les chauves-souris de Goya. Cette salle à voûte surbaissée serait un excellent fond pour une de ces fantastiques scènes d'inquisition que le Gréco, dans sa folie, ébauchait d'une main fiévreuse..."

Il a tout particulièrement admiré la salle des Chevaliers, "le plus superbe vaisseau gothique qui existe au monde", et le cloître, "bijou d'architecture gothique." Il regrette que la tour de l'église soit dépourvue de flèche et, comme Flaubert, il vilipende la façade de la nef qu'il rajeunit d'ailleurs de quelques années en attribuant sa construction à la première République :

"L'église en elle-même, quoique charmante, n'a rien qui puisse étonner après les prodiges des cathédrales; mais, par sa situation au sommet d'une pyramide, dans un bouquet d'édifices d'où elle s'élance comme le pistil d'une fleur centrale, elle produit un effet prestigieux. Par malheur, elle est découronnée de sa flèche étincelante qu'un clocher écimé remplace fort mal. Elle manque aussi de portail, car on ne peut appeler de ce nom la devanture qui bouche ses nefs et qui fut maçonnée sous la première République."

Trois ans après l'excursion de Théophile Gautier, la prison était fermé, les détenus du Mont étant envoyés à Beaulieu et à Frontevrault. Les portes de l'abbaye vont désormais s'ouvrir pour les pèlerins et surtout pour les touristes.

Le monument n'était pas en très bon état mais, à l'exception d'un bâtiment qui s'était effondré en 1818, il n'était pas en ruines et il était possible de le sauver en le restaurant, ce que l'on fit à partir de 1872.

Le fermeture de la prison n'était certes pas motivée par des considérations artistiques ; elle était rendue nécessaire par les difficiles conditions d'accès au Mont qui compliquaient l'approvisionnement de l'établissement pénitentiaire. Mais l'action des artistes et des écrivains, tout particulièrement celle de Viollet-le-Duc et de Victor Hugo, a dû jouer un rôle non négligeable. C'est pourquoi il nous a semblé utile de rappeler leurs témoignages qui ont sans doute permis d'abréger la dégradation de l'un des monuments les plus significatifs de notre patrimoine médiéval.

Malheureusement, l'influence des écrivains et des artistes n'a pas eu la même efficacité pour la sauvegarde du site. Pendant que l'on restaurait le monument, on défigurait son environnement naturel en détournant le cours des fleuves côtiers qui se jettent dans la baie et en construisant des digues pour créer trois mille hectares de polders. Tous ces travaux ont aggravé l'ensablement naturel de la baie, si bien que la mer vient de plus en plus rarement entourer le Mont. Il n'est pas question de traiter de ce problème aujourd'hui. Rappelons simplement qu'un plan de sauvegarde est actuellement à l'étude. Ce n'est pas le premier; souhaitons qu'il soit le dernier afin que les études aboutissent rapidement à des réalisations concrètes sans lesquelles l'environnement maritime du Mont disparaîtrait à jamais. Il nous semble qu'il est aussi important de sauver le monument que de préserver son site. L'un ne va pas sans l'autre; le monument et son site forment un ensemble qu'il n'est pas possible de dissocier.

Henry DECAËNS

- (1) DECAENS (Henry) : A propos d'une aquarelle de Bonington. Les Annales du Mont-Saint-Michel, 1972, n° 2, p. 40-42.
- (2) DECAENS (Henry) : Un dessin inédit de Corot sur le Mont-Saint-Michel. Les Amis du Mont-Saint-Michel, n° 92, 1987, p. 24-25
 - (3) Les Amis du Mont-Saint-Michel, n° 20, janvier-juillet 1921, p. 187 et 191.
 - (4) Millénaire du Mont-Saint-Michel,: 966-1966 :[catalogue de l']exposition.

Paris: C.N.M.H., 1966, p. 261-262, n° 646

- (5) NODIER (Charles): Tablettes romantiques, recueil. Paris, 1823, p. 310-330
- (6) Lettre du 31 août 1833. Archives départementales de l'Eure.
- (7) Paulin-Nicolas GATTIER (1733-1849) ; né à Nassandres (Eure) ; sous-préfet de Bernay (an VIII-5 septembre 1815) ; préfet de la Manche (1820-1836).
 - (8) Cl. -Florimond ESMANGART de TEYNES (1769-1837); préfet de la Manche (1820-1824).
 - (9) Fr.-Marie-Joseph-Louis d'ESTOURMEL (1783-1852) ; préfet de la Manche (1824-1830).
- (10) DECAENS (Henry) : Viollet-le-Duc et le Mont-Saint-Michel. Les Amis du Mont-Saint-Michel, n° 92, 1987, p. 26-34.
 - (11) Lettre du 30 mai 1835. Millénaire du Mont-Saint-Michel, ibid., p.244, n°559.
- (12) Victor Hugo et la Normandie : [catalogue de l'exposition du] musée Victor Hugo de Villequier, 1985, p.VIII et n * 153 à 156.
 - (13) Le Mont-Saint-Michel: [catalogue de l'exposition] l'Archange, la flèche. Paris: C.N.M.H.S., 1987, p. 44-45.
 - (14) Lettre du 9 juin 1835. Millénaire du Mont-Saint-Michel, ibid., p. 244-245, n° 560.
 - (15) Tome 1 : architecture monastique, p. 288-294 ; et tome 3 : cloître, p.456-460.
- $(16) \ HUGO \ (Victor): \\ \alpha uvres \ complètes. \ Ed. \ chronologique \ publiée \ sous la \ dir. \ de \ Jean \ Massin, tome \ 5, p. \ 1097.1100.$
- DECAENS (Henry) : Victor Hugo et le Mont-Saint-Michel. Les Amis du Mont-Saint-Michel, n° 91, 1986, p. 11-14.
- (17) C'est en réalité à la fin du XV^{ϵ} siècle qu'une partie de l'abbaye a été transformée en prison par le roi Louis XI.
- (18) La nef de l'église abbatiale a servi de réfectoire après l'incendie qui en 1834 a ravagé l'atelier de chapeaux de paille qui y était installé auparavant.
- (19) Sociétés créées par Arcisse de Caumont en 1834. La première est connue aujourd'hui sous le nom de Société française d'archéologie.
 - (20) Près d'Avranches, poème écrit en mai 1843. Victor Hugo, ibid., tome 6, p. 958.
 - (21) Victor Hugo, ibid., tome 15, p. 323.
 - (22) Victor Hugo, ibid., tome 15, p. 1471.
- (23) TALVA (François) : Stendhal devant le Mont-Saint-Michel. Les Amis du Mont-Saint-Michel, n° 70, 1964, p. 20-24.
 - (24) Bulletin de la Société des antiquaires de Normandie, tome XLIX, 1942-1945, p.481-482.
 - (25) Le transept de l'église abbatiale était échafaudé depuis 1838.
 - (26) FLAUBERT (Gustave): Par les champs et par les grèves. Paris, 1886, p. 232-237.
 - (27) GAUTIER (Théophile): Quand on voyage, Paris, 1865, p. 59-81.

Le texte sur le Mont-Saint-Michel a également été publié dans "Art de Basse-Normandie", n° 84, été 1981.



Cliché François DECAËNS

Ce tableau qui vient d'être restauré, est conservé dans l'église de Fumichon (Calvados). C'est un précieux ex-voto offert en 1723 par des pèlerins du Mont-Saint-Michel; leurs noms sont inscrits en bas et à gauche de la toile. Il s'agit d'une œuvre populaire dont l'auteur a copié d'autres œuvres.

L'archange terrassant le dragon est une réplique maladroite du "Grand saint Michel" peint par Raphaël (Musée du Louvre). Ce tableau célèbre a été admiré dès son arrivée en Fance en 1518 et il a été copié par de nombreux artistes. Pour représenter le Mont-Saint-Michel, l'auteur de l'ex-voto a utilisé une gravure du XVIII* siécle qu'il s'est efforcé de reproduire avec beaucoup de fidélité (cette gravure figure dans le livre de Paul Gout sur le Mont-Saint-Michel, tome I, p. 84).

On sait qu'il existe dans l'église de Camembert (Calvados) un ex-voto commémorant un pèlerinage au Mont de 1772 (une copie de celui-ci se trouve dans l'église paroissiale du Mont-Saint-Michel). On nous a signalé qu'il y en avait un autre dans l'église de Roques (Calvados). Il serait très intéressant de recenser tous ces ex-voto afin de mieux connaître le rayonnement du centre de pèlerinage du Mont-Saint-Michel au XVIII° siècle.

Jacques SIMON (1875-1965) au Musée d'Avranches

On sait que Jacques Simon a été un interprète privilégié du Mont-Saint-Michel et de sa baie. On connaît peut-être moins les œuvres qu'il a réalisées en Afrique du Nord ou celles qui ont pour thèmes l'intimité familiale, les animaux exotiques ou familiers. Ceux qui aiment sa peinture, et ils sont sans doute nombreux parmi les Amis du Mont, pourront découvrir les différents aspects de sa création artistique en allant voir la belle exposition que Guillaume Ambroise, Conservateur du Musée d'Avranches, présente jusqu'au 12 septembre.

Cette exposition n'est pas une rétrospective de l'œuvre de Jacques Simon; elle est presque exclusivement consacrée aux aquarelles et peintures qui ornent encore les murs de l'atelier du peintre à Carolles. On y a également joint quelques céramiques et, avec la complicité de Jean-Luc Leservoisier, Bibliothécaire, vingt-cinq livres illustrés par l'artiste.

Le Musée d'Avranches est ouvert tous les jours, sauf le mardi, de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h.

LE PROJET INACHEVÉ DE LA MERVEILLE

ESSAI DE RESTITUTION, PERSPECTIVES SYMBOLIQUES ET SA PLACE DANS LA PENSÉE DU XIII^E SIÈCLE

Le visiteur qui, pour la première fois, découvre le cloître du Mont-Saint-Michel, est immédiatement saisi d'un étrange appel : la brèche béante de la triple arcade percée dans le mur ouest aspire son regard en un vertigineux envol vers les immensités occidentales. Cette porte ouverte brutalement sur le vide nous laisse comme suspendus à l'attente d'une réponse.

De fait, lorsque le guide a expliqué l'interruption du vaste chantier de la Merveille, et le projet abandonné d'une salle du chapitre, la question est presque systématiquement posée : quelles autres salles ce bâtiment non construit devait-il renfermer? La doctrine traditionnelle, qui est aussi celle d'ouvrages récents ("Le Mont-Saint-Michel en Fiches" et le livre de P.-A. Lablaude, notamment), est la suivante : le bâtiment prévu à l'extrémité occidentale de la Merveille devait comprendre de haut en bas une salle du chapitre, une bibliothèque et des écuries.

Cette théorie a le mérite d'être exacte sur deux points. Le bâtiment occidental non réalisé devait contenir trois niveaux : les percements de communication et surtout les retraits successifs d'épaisseur dans la muraille en témoignent. D'autre part, l'identification d'une salle du chapitre à l'étage supérieur est attestée aussi bien par les textes que par l'organisation indiscutable de la triple arcade, caractéristique des salles capitulaires bénédictines.

En revanche, on peut être sceptique pour ce qui est des deux niveaux inférieurs. L'affectation d'une grande salle à usage de bibliothèque n'est pas courante dans l'architecture monastique médiévale, du moins jusqu'au XVe siècle. Le plan de Saint-Gall contient certes une bibliothèque au-dessus du scriptorium, et les chroniques en citent quelques rares exemples comme celle de Fontenelle, édifiée en 823 par l'abbé Ansegise. Mais d'une manière générale, les livres étaient entreposés là où on en avait besoin : armoire du cloître, réfectoire, église, chartrier... Pour le Mont-Saint-Michel, les textes historiques mentionnent ainsi la bibliothèque personnelle de Robert de Thorigny dans une des tours que cet abbé avait fait édifier devant la façade de l'église abbatiale. L'idée d'une vaste salle de l'abbaye consacrée à cet usage est une supposition de l'architecte Paul Gout, que ne vient étayer aucun argument archivistique.

En ce qui concerne les écuries au rez-de-chaussée, on remontera facilement aux origines de l'hypothèse. Il est bien établi que la Merveille a été construite à l'emplacement de bâtiments romans, édifiés par Roger II, abbé du Mont-Saint-Michel de 1106 à 1122, et détruits lors de l'incendie de l'abbaye en 1204. Or Roger II avait fait construire des écuries. On a donc imaginé que la reconstruction au XIIIe siècle de ces édifices avait pour objet de restituer les parties disparues. Aucune salle de la Merveille ne pouvant être identifiée comme écurie, il fallait que ce local fût prévu dans l'aile non construite. Tout cela serait très logique si trois arguments péremptoires ne venaient infirmer l'hypothèse. D'abord, si des vestiges romans importants subsistent dans les deux bâtiments actuels de la Merveille, l'aile occidentale dont ne furent montés que les soubassements était prévue sur un site vierge. Il est donc exclu qu'on ait voulu à cet endroit remplacer un édifice détruit. D'autre part, le corps ouest de la Merveille, s'il avait été construit, n'aurait été accessible que par les escarpements nord et ouest du rocher, les plus abrupts et rigoureusement impraticables pour des chevaux (l'auteur de ces lignes offrira volontiers un seau de cidre au cavalier et à sa monture qui réussiront cet exploit!). Enfin, le texte mentionnant les écuries de Roger II précise que ces dernières avaient été édifiées "ad montis radicem", au pied du mont, c'est-à-dire à plus de cinquante mètres sous le niveau du rez-de-chaussée de la Merveille!

Au total la théorie traditionnelle n'est donc guère satisfaisante. C'est pourquoi j'aimerais ici développer une nouvelle hypothèse, déjà présentée dans le petit livre paru cette année "Mont-Saint-Michel, Histoire sacrée et symbolique".

Le point de départ de toute réflexion sur le projet interrompu de la Merveille doit être la constatation suivante : l'arrêt des travaux après l'édification du cloître ne correspond absolument pas à un abandon du chantier de construction. Les textes attribuent d'une façon formelle les soubassements de l'aile du chapitre à Richard Turstin, abbé du Mont-Saint-Michel de 1236 à1264. La "Neustria Pia" lui attribue même l'achèvement du cloître, ce qui, dit Paul Gout "pourrait être exact si l'on entendait par là certains raccordements avec les bâtiments contigus". Or ce même Richard Turstin se signale dans l'histoire de l'abbaye par une importante activité constructrice : il termine notamment en 1257 le grand bâtiment de l'entrée comprenant la salle des Gardes et au-dessus, la salle de justice appelée Belle-Chaise. L'édification de ce bâtiment représente un chantier d'une importance considérable. En effet l'entrée primitive du monastère se situait à l'ouest, dans les murailles qui dominent les escarpements abrupts du flanc occidental du rocher. L'érection à l'est de la nouvelle entrée suppose donc un remodelage complet des abords et des rampes d'accès, ainsi que des organes intérieurs de circulation : l'escalier du Grand Degré et le porche sud de l'église abbatiale s'inscrivent dans le contexte général des travaux de Richard Turstin. Il est clair que cette date de 1257, donnée formellement par les historiens montois, fixe le terme d'une campagne de très longue haleine.

Mais là ne s'arrêtent pas les réalisations de Richard Turstin. Paul Gout lui avait attribué une part importante des logis abbatiaux sur le flanc sud. Il s'agit là d'une erreur (voir Bulletin des Amis du Mont-Saint-Michel, 1990). Cependant, même si les textes n'en soufflent mot, on peut mettre avec certitude au crédit de ce grand abbé d'autres constructions notables. Il est intervenu en particulier à l'angle sud-ouest du monastère, à l'emplacement du bâtiment aujourd'hui disparu dit "hôtellerie de Robert de Thorigny". Cet édifice, écroulé en 1818, est connu par les documents iconographiques anciens et les arrachements encore observables à l'heure actuelle. Si son rez-de-chaussée, avec sa voûte en berceau brisé, est bien du XIIe, l'étage supérieur, dont les départs de voûtes d'ogives (de même profil que celles de la Salle des Gardes) ont été conservés, est indiscutablement du XIIIe siècle. Il en va de même des fenêtres, visibles sur la miniature des "Trés Riches Heures" du duc de Berry et sur la maquette de 1701, semblables à celles de la Merveille. Nous savons que l'étage de ce bâtiment était occupé par une infirmerie. Cette dernière salle peut donc être imputée à l'action de l'abbé Richard Turstin, ainsi d'ailleurs que son annexe, la chapelle Saint-Etienne, dont les voûtes, montées sur des murs plus anciens, sont identiques à celles de la Salle des Gardes et de l'infirmerie.

Pour résumer, l'essentiel de l'oeuvre architecturale de Richard Turstin se compose de trois organes majeurs : une nouvelle entrée, un auditoire (salle de justice) et une nouvelle infirmerie. Un schéma logique se dessine alors : entre 1236 et 1257, l'entrée de l'abbaye est transférée de l'ouest à l'est, probablement pour des raisons défensives. Nous sommes en effet à une époque où, sous l'impulsion des ingénieurs militaires royaux, l'architecture de défense se renouvelle radicalement. Le déplacement sur le flanc oriental de l'accès au monastère va permettre d'articuler les fortifications de l'abbaye et celles du village dans un rapport de commandement rationnel. L'organisation interne du complexe monastique va en être complètement bouleversée et l'on devra opérer une refonte complète des structures fonctionnelles et des distributions.

Tout cela conduit à penser que les organes prévus au départ dans la partie la plus occidentale de la Merveille sont ceux-mêmes que l'on a construits sous Richard Turstin en d'autres endroits du monastère. Nous pourrions donc restituer, pour l'aile ouest de la Merveille, un projet comprenant de bas en haut une salle de justice, une infirmerie et une salle du chapitre. Nous allons voir que cette hypothèse est la plus satisfaisante, tant du point de vue fonctionnel que de l'organisation symbolique.

Pour ce qui est de l'auditoire, il est une règle rigoureusement incontournable dans l'architecture féodale : les locaux où s'exerce la justice seigneuriale doivent être, lors des audiences, accessibles directement au public. Aussi, dans toute enceinte castrale, civile ou monastique, la salle de justice est-elle systématiquement articulée sur l'entrée. On pourrait en citer une foule d'exemples, comme celui de l'abbaye de La Lucerne où l'auditoire occupe l'étage du porche d'entrée. Au Mont-Saint-Michel, la salle de justice, dite de "Belle Chaise", est établie au-dessus du corps de garde qui est la pièce d'entrée du monastère. Or, à l'époque où l'on prévoyait l'aile occidentale de la Merveille, l'accès à l'abbaye se trouvait, comme on l'a vu, du côté de l'ouest. Un auditoire situé au rez-de-chaussée de l'aile du chapitre eut été alors en communication directe avec le porche de l'entrée romane qui ouvrait ses grandes arcades dans les soubassements des murailles occidentales. Le tribunal abbatial eut été ainsi à sa place naturelle.

En ce qui concerne l'infirmerie, l'évidence est plus grande encore. On sait que l'infirmerie primitive occupait l'étage supérieur du bâtiment accolé au nord du monastère roman, à la hauteur du dortoir. A ce même niveau, le parement extérieur de grand appareil du mur occidental du cloître garnit toute la largeur de l'oeuvre, du chartrier à l'ancienne infirmerie. Cela indique que le bâtiment occidental tel qu'il était prévu aurait aveuglé, s'il avait été construit, les fenêtres de l'infirmerie qui serait alors devenue inutilisable. Si l'aile ouest de la Merveille avait été édifiée, une nouvelle infirmerie eut donc été nécessaire. Cette affectation du premier étage, dans le projet de l'aile occidentale, est encore attestée par l'importance du percement qui l'eut mis en communication avec le scriptorium : la salle commune de travail est en effet chauffée par deux cheminées, disposition contraire à l'usage bénédictin ; ce même usage prévoit le chauffage de l'infirmerie. L'immense baie de communication, encore visible, qui devait relier les deux salles, eut assuré la circulation de l'air chaud dans cette partie de l'abbaye en permettant aux moines âgés ou infirmes de n'être pas coupés de la vie de la communauté.

La cohérence fonctionnelle de la distribution ainsi restituée ne laisse pas de place au doute quant à la validité de l'hypothèse. Reste maintenant à comprendre ce que la partie occidentale de la Merveille eut représenté par rapport à l'ensemble symbolique — ou disons plus simplement doctrinal — du monument. Il est maintenant établi, depuis notamment la publication des travaux du regretté François Enaud, que les deux bâtiments de la Merveille s'organisent sur des données symbolique très précises : l'aile orientale montre la hiérarchie des trois classes de la société médiévale, l'aile du cloître celle des trois modes — matériel, intellectuel, spirituel. Qu'en est-il dans cet ordre du bâtiment occidental?

Résumons donc l'hypothèse : de bas en haut auditoire, infirmerie, salle du chapitre. Le programme symbolique est clair : cette superposition de trois salles exprime la hiérarchie des vertus. La doctrine catholique en distingue sept, divisées en deux groupes : quatre vertus cardinales (Prudence, Tempé-

rance, Force, Justice) qui regardent les affaires du monde, et trois vertus théologales (Foi, Espérance, Charité) qui concernent directement le rapport de l'homme à Dieu. Cette distinction, établie dans la littérature théologique occidentale dès le IVe siècle, a été consacrée par saint Augustin et présentée comme un article de dogme par tous les grands théologiens, Isidore de Séville, Raban Maur, Pierre Lombard, saint Thomas d'Aquin etc...

L'auditoire au rez-de-chaussée, désigne bien sûr la Justice, qui représente les vertus cardinales. Elle est même la première d'entre elles dans les mentalités médiévales. Ainsi le moine bénédictin Raoul Glaber, associant les quatre vertus cardinales aux âges bibliques successifs, la dresse comme emblème de la dernière séquence, celle du Christ: "Depuis la venue du Verbe incarné, tout le siècle est rempli, régi, et environné par la Justice, aboutissement et fondement de toutes les autres vertus, selon les mots que dit au Baptiste la voix de vérité: "Il convient que nous accomplissions toute Justice..." (R.G., Hist., I, 2-3)

L'infirmerie, lieu de la compassion et des soins à ceux qui souffrent, désigne la Charité, regardée par saint Paul comme la plus éminente des vertus théologales : "...Ces trois choses demeurent : la Foi, l'Espérance et la Charité, mais la plus grande est la Charité... Quand je parlerais les langues des hommes et des anges, si je n'ai pas la charité, je suis un airain qui résonne ou une cymbale qui retentit. Et quand j'aurais le don de prophétie, la science de tous les mystères, et toute la connaissance, quand j'aurais même toute la Foi, jusqu'à transporter les montagnes, si je n'ai pas la charité, je ne suis rien. Et quand je distribuerais tout mon bien pour la nourriture des pauvres, quand je livrerais même mon corps pour être brûlé, si je n'ai pas la charité, cela ne me sert à rien..."(S. P., Corinth., XIII, 13-14).

Les vertus des deux classes sont ainsi représentées symboliquement dans les deux étages inférieurs par les plus notables d'entre elles ; la superposition en marque la hiérarchie. Mais il ne faut pas oublier que nous sommes dans le monde bénédictin, c'est-à-dire un univers où la recherche de la perfection va bien au-delà des aspirations de l'humanité profane.

Au sommet du bâtiment prévu à l'ouest de la Merveille, la salle du chapitre est le cénacle où, tous les matins, le moine entend la lecture du chapitre journalier de la règle et où il reçoit les ordres et instructions de l'abbé à qui il doit une obéissance sans faille. C'est le lieu où s'exerce le plus fermement la sujétion à la discipline librement consentie, ce que La Boétie appelait la "Servitude Volontaire". Nous touchons là à ce que saint Benoît, au chapitre 5 de sa règle, place au sommet des mérites: "Le premier degré d'humilité est l'obéissance immédiate. Elle se trouve chez ceux-là qui sont décidés à n'avoir rien de plus cher que le Christ, à cause du service saint qu'ils ont voué, et par la crainte de la géhenne, et pour la gloire de la vie éternelle. Dès qu'un ordre est donné par le supérieur, comme si Dieu lui-même commandait, ils ne connais-

sent aucun délai dans l'exécution. C'est d'eux que le Seigneur dit: "Il tend l'oreille pour m'obéir". Il dit également aux docteurs : "Qui vous écoute, m'écoute..."

Le projet du troisième bâtiment de la Merveille traduit donc symboliquement la hiérarchie des vertus, conçue par l'esprit bénédictin. On trouvera d'ailleurs un saisissant raccourci de l'idée dans le prologue même de la Règle. Saint Benoît, présentant son ouvrage, prévient le lecteur du caractère sévère de certaines dispositions en annonçant "quelque chose d'un peu strict, parce qu'une raison d'équité l'exige pour corriger les vices et préserver la charité..." On peut lire en filigrane dans cette phrase clé que la rigidité de la Règle couronne un édifice dont les deux piliers sont l'amendement des fautes (c'est-à-dire la Justice dans son aspect répressif) et l'exercice de la Charité. C'est l'idée même qui sous-tend l'organisation de l'aile inachevée de la Merveille. Ce beau programme symbolique s'inscrit donc dans la plus parfaite solidité doctrinale et dans le droit fil de la spiritualité bénédictine.

Il nous donne aussi la clé de l'image mystique sur laquelle se fonde la grande idée de la Merveille, regardée cette fois dans sa globalité. D'est en ouest, les trois parties du monument nous montrent les hiérarchies respectives des hommes, des modalités et des vertus. La société idéale, à travers les modalités de l'Etre, trouve son couronnement dans le Bien absolu. C'est là, avec toute la poésie de la pensée médiévale, une vision de la Cité de Dieu, une nouvelle Jérusalem préfigurant la ville céleste de l'Apocalypse où l'humanité élue et rachetée réintègre la perfection du plan divin.

Allons maintenant plus loin. Le projet inachevé de la Merveille tel qu'il est restitué ici montre une juxtaposition de trois parties, chacune correspondant à une entité aussi bien architecturale qu'idéologique. Chacune d'elles, à son tour, est divisée en trois niveaux. Cette mise en forme, où s'impose doublement le mode trinitaire, est celle des grandes oeuvres littéraires, théologiques ou autres, produites par la pensée scolastique. Elle en traduit la visée finale, qui est d'approcher la connaissance de Dieu, révélé comme Trinité. On s'en fera une juste image en survolant quelques-uns des grands ouvrages du XIIIe siècle, c'est-à-dire à peu de choses près contemporains de la Merveille.

Au milieu du XIIIe siècle, le dominicain Vincent de Beauvais, familier de saint Louis, rédige une vaste encyclopédie, le **Speculum Majus** (Grand Miroir) dont le propos est de concentrer le savoir humain. Il l'organise en trois parties, dont chacune représente un registre de la connaissance: **Speculum Naturale** (Miroir de la nature), **Speculum Doctrinale** (Miroir des sciences) et **Speculum Historiale** (Miroir de l'histoire) ; la quatrième partie du traité (**Speculum Morale** - Miroir de la Morale) a été ajoutée au XIVe siècle. Saint Bonaventure, contemporain de Vincent de Beauvais, est l'auteur d'un "Itinérai-

re de l'Esprit vers Dieu". Là encore, l'approche de la Divinité se réalise en trois paliers, respectivement le Monde, l'Ame et Dieu. Chacun d'eux est articulé en deux degrés, ce qui nous donne la structure suivante :

- 1 le Monde : A) Dieu à travers ses Vestiges
 - B) Dieu dans ses Vestiges
- 2 l'Ame : A) Dieu à travers son Image
 - B) Dieu dans son Image
- 3 Dieu : A) Dieu en tant qu' Etre
 - B) Dieu en tant que Bien

Ce dernier exemple, dans lequel chacune des trois parties a la même forme que les deux autres, nous offre un nouvel élément de compréhension de la pensée scolastique. Ce structuralisme avant la lettre scrute les grandes lois secrètes de la création et met en évidence les règles qui en déterminent l'organisation, et qui s'appliquent aux domaines les plus divers du monde visible et invisible. C'est la "Similitudo" qui manifeste les mystères par voie d'analogie. Ainsi, saint Thomas d'Aquin associe les trois personnes de la Trinité aux trinômes Etre/Connaissance/Amour ou encore Mémoire/Intelligence/Amour... La spéculation scolastique s'organise alors sur des schémas préétablis qui seront un guide pour la réflexion et qui seront applicables à tous les aspects de l'investigation du penseur. Naturellement, ces grilles sur lesquelles se cale la recherche serviront de moule à l'organisation du discours. Pour le rédacteur d'un ouvrage scolastique, elles constitueront un procédé d'exposition des concepts qui structurera les parties dans le tout et les sous-parties dans les parties. Chaque membre du traité scolastique sera ainsi construit selon la même géométrie qui en générera aussi les divisions internes. C'est la règle du "Parallelismus Membrorum" qui aura sa plus belle application dans les emboîtements gigognes de la première des trois parties de la "Somme Théologique" de saint Thomas d'Aquin. On en trouvera le plan dans le tableau encadré en annexe de cet article ; il est reproduit d'aprés l'ouvrage d'Erwin Panofsky, "Architecture gothique et Pensée scolastique", à qui la présente étude doit beaucoup.

Cette analyse de la littérature scolastique s'applique point par point au projet inachevé de la Merveille. Comme le "Miroir" de Vincent de Beauvais, l'"Itinéraire" de saint Bonaventure ou la "Somme" de saint Thomas d'Aquin, la Merveille, dans le projet initial, est organisée dans une structure trinitaire, qui préside non seulement à la division générale en trois parties, mais aussi à la distribution verticale de chacune de ces dernières, chaque bâtiment comprenant trois niveaux.

Mais il y a plus. Chacune des salles de la Merveille (tout au moins pour les deux étages inférieurs car le niveau supérieur, qui se rapproche le plus de la Divinité, tend à exprimer l'Unité dans la symbolique spatiale), dans les deux bâtiments construits, est composée de sept travées. Or les fondations de l'aile du chapitre, édifiées par Richard Turstin, montrent que l'on prévoyait également sept travées dans cette partie. La base des contreforts extérieurs, encore partiellement visibles aujourd'hui et qui sont très fidèlement représentés sur la maquette de 1701 conservée au Musée des Plans-Reliefs, le prouve avec certitude. Les concepteurs de la Merveille avaient donc imaginé un ensemble architectural composé de trois parties, chacune divisée en trois sous-parties, elles-mêmes articulées en un même nombre d'éléments constitutifs.

Cette mise en forme en séquences identiques répétées relève des plus purs procédés scolastiques. Elle est parallèle à celle de l'oeuvre majeure de cette école de pensée, la "Summa" de saint Thomas d'Aquin. Comme on le voit dans le tableau annexé, cet ouvrage est divisé en Partes, formées de Quaestiones regroupant des Articuli. Le projet inachevé de la Merveille offre une structure correspondante avec le schéma Bâtiments/Niveaux/Travées. Et chacun des axes de cette grille, comme dans l'encyclopédie de Vincent de Beauvais, embrasse la totalité du sujet appréhendé. Le bâtiment est représente symboliquement la totalité de la société humaine, le bâtiment du cloître la totalité des modalités de l'être, le bâtiment ouest la totalité des vertus, le tout dans l'ordre hiérarchique qui va du terrestre au divin. Dans la forme, la substance et la perspective, le grand projet de la Merveille est une véritable "Somme" et une des plus parfaites productions de la pensée scolastique.

CONCLUSION

Les considérations qui précèdent ne constituent qu'une ébauche très sommaire. La Merveille attend encore la grande étude qu'elle mérite. La vision globale que je propose ici pourra, peut-être, donner envie à un jeune chercheur d'ausculter cette oeuvre admirable, dans le cadre de l'histoire de la pensée et des mentalités médiévales. Il sera utile, alors, de comparer le monastère gothique du Mont-Saint-Michel et la grande abbaye romane de 1023. Celle-ci procède d'une symbolique poétique, issue des grands thèmes de la Bible - l'Arche de Noé, le Temple de Jérusalem... (Voir "Mont-Saint-Michel, Histoire sacrée et symbolique", Ed. Ouest-France, 1993.)- tandis que celui-là reflète une inspiration universitaire, scientifique et classificatoire. Dans ce monument prestigieux, les courants successifs de l'intelligence médiévale heurtent leurs lyrismes si contrastés. Sans doute est-ce là un des éléments qui expliquent la fascination exercée par ses vieux murs : ils témoignent d'une véritable Histoire de la pensée du moyen âge.

Marc DECENEUX

Annexe

Première des trois parties de la Somme théologique de saint Thomas d'Aquin

- I. Essence (qu. 2-26);
 - a) si Dieu existe (qu. 2);
 - 1. Si la proposition de Son existence est évidente (art. 1) ;
 - 2. Si elle est démontrable (art. 2);
 - 3. S'Il existe (art. 3);
 - b) Comment II est ou, plutôt, n'est pas (qu. 3-13);
 - 1. Comment II n'est pas (qu. 3-13);
 - 2. Comment II est connu de nous (qu. 13);
 - 3. Comment II est nommé (qu. 13) ;
 - c) Ses opérations (qu. 14-26);
 - 1. Sa science (qu. 14-18);
 - 2. Sa volonté (qu. 19-24);
 - 3. Sa puissance (qu. 25-26);
- II. Distinction de personnes (qu. 27-43);
 - a) Origine ou procession (qu. 27)
- b) Relations d'origine (qu. 28);
- c) Les personnes en tant que telles (qu. 29-43)
- III. Procession des créatures (qu. 44-fin) ;
 - a) Production des créatures (qu. 44-46)
 - b) Distinction des créatures (qu. 47-102)
 - c) Gouvernement des créatures (qu. 103-fin).

Abréviations

- (qu.) : "quaestiones"
- (art.) : "articuli"

Remerciements : Je remercie très vivement M. Alexandre Levitrier, directeur de l'I.N.S.U.L.A. (Institut National Supérieur et Universitaire de Logologie Appliquée) qui a bien voulu m'encourager à étudier les constructions du XIIIe siècle au Mont-Saint-Michel dans l'optique de la philosophie scolastique, et me faire part de ses riches observations personnelles.

RÈGLEMENT POUR LE GOUVERNEMENT DU MONT-SAINT-MICHEL

Le document que nous publions ci-dessous nous a été prêté par notre collègue et ami François Saint-James qui l'a récemment trouvé chez un antiquaire. Il s'agit d'une copie du règlement applicable aux hommes qui étaient détenus dans l'abbaye ou plutôt dans les logis abbatiaux, où se trouvait ce que l'on appelait alors l'Exil, à la veille de la Révolution. Une version plus complète de ce règlement a déjà été publiée par Etienne Dupont dans "La Bastille des mers" (pp. 13-18).

Les détenus du Mont étaient alors des prisonniers de l'initiative du pouvoir royal. Ils avaient reçu une lettre de cachet pour des motifs très variés. Les uns étaient des "politiques", d'autres étaient des fils de famille dilapidateurs ou libertins, d'autres encore étaient des ecclésiastiques indisciplinés ou accusés d'adhérer aux idées jansénistes.

A la lecture de ce document, on pourra constater que le régime auquel étaient soumis les détenus de la "Bastille des mers" n'était pas trop rigoureux. A aucun moment, il n'est question de la cage de fer qui ne sera pourtant détruite qu'en 1777 par les enfants du duc d'Orléans.

Nos avons respecté l'orthographe du document, mais nous avons quelque peu modifié la ponctuation afin de le rendre plus lisible.

H. D.

Il sera fourni à chaque pensionnaire une chambre avec cheminée. Cette chambre sera meublé d'un lit garni d'une housse entière de serge ou de cotonade, d'une paillasse, de deux matelats couvert de toille à carreaux. Chaque matelat sera rempli moitié laine, moitié crin et sera du poids d'environ seize livres.

D'un traversin rempli de plume du poids d'environ 6 livres.

De deux couvertures de bonne laine ou d'une couverture piquée de toile peinte ou cotonade au lieu d'une des couvertures, de deux draps qui seront changés tous les 15 jours en été et de 3 semaines pendant l'hiver.

D'une armoire ou commode fermant à clef, d'un porte manteau pour pendre les habits, d'un pot à eau et d'un plat.

De deux serviettes par semaine.

On donnera une demie livre de pain blanc avec beurre ou fromage pour déjeuner, une peinte de cidre ou un septier de vin.

La portion du diner sera composée d'une soupe, d'un morceau de bœuf et d'un morceau de veau ou de mouton et d'une petite entrée, le tout faisant environ une livre de viande, d'une assiette ou deux de dessert suivant la saison. On fournira une chopine de cidre et un septier de vin.

La portion du soir sera composée d'une salade, d'un morceau de bœuf, veau ou mouton roti du poids d'environ 3 quarterons, de dessert et boisson comme à midy.

On donnera une fois la semaine au moins, au lieu de viande de boucherie, des poulardes, poulets, pigeons, canards, lapin ou gibier.

Le Prieur ne permettra à aucun prisonnier, sous quelque prétexte que ce soit, de sortir du chateau et de la ville.

Il ne donnera jamais une liberté général à un prisonnier de descendre en ville.

Il en donnera la permission par billets qui seront remis au suisse.

Si un prisonnier abuse de cette permission, s'il profère des injures et commet quelques fautes, le Prieur pourra le retenir dans sa chambre pendant un mois. Si les fautes sont graves, s'il fait quelques démarches ou voyes de fait pour s'échaper, le prieur pourra l'envoier à l'exil, mais il ne pourra l'y retenir plus d'un mois sans en informer le Ministre.

On fera sortir une fois par semaine les prisonniers enfermés dans l'exil ou ailleurs pour prendre l'air pendant une heure au moins. Ils seront accompagnés d'un religieux ou d'un domestique.

Le prieur ouvrira toutes les lettres que les prisonniers écriront, excepté celles qui seront adressées au Ministre ou à leur père et mère.

Il ouvrira toutes les lettres que recevront les prisonniers, excepté celles qui seront contresignées des Ministres et écrites par leurs pères et mères. Il ouvrira les lettres en leur présence pour en reconnoitre la signature.

Le Prieur visitera au moins une fois tous les mois avec un de ses religieux alternativement les prisonniers fous et les détenus soit dans l'exil ou ailleurs.

Le Visiteur de l'ordre des Bénédictins, conjointement avec le religieux le plus ancien et le dernier arrivé dans sa communauté, visitera une fois l'an tous les logements des prisonniers fous et détenus et fera comparoitre devant lui tous les autres pensionnaires, dressera procès verbal de cette visite qu'il envoyera au Ministre.

Il sera établi une infirmerie dans l'endroit le plus commode de la maison, dans un apartement de force, pour y transfférer les prisonniers malades logés à l'exil et tous les autres qui sont détenus. Ceux qui ont la liberté dans le château pourront aller à l'infirmerie ou rester dans leurs chambres.

Ce règlement a été fait et envoyé par Monsieur de Bertin, Ministre, le trois juillet mil sept cent soixante et dix.

(En marge): On suppose la pension ordinaire de 600 (livres).

N.B. Une peinte = une pinte (93 centilitres)

Un septier = un setier (un peu moins qu'un litre)

Une chopine (52 centilitres)

Un quarteront = un quarteron (le quarteron étant la quatrième partie d'une livre, trois quarterons représentaient 375 grammes environ).

BIBLIOGRAPHIE 1993

par Henry Decaëns

I. - Livres et brochures

BENOÎT (Jean-Paul), LAZÉ (Christophe) ill. — La Belle histoire du Mont-Saint-Michel racontée aux jeunes. —Paris : Ed. Jean-Paul Gisserot, 1992. — 32 p., ill. en coul. ; 26 x 19 cm. — 26 F

Les dessins de cette brochure s'adressent, à notre avis, à des enfants d'une dizaine d'années. Le texte qui les accompagne est sans doute bien difficile à comprendre pour eux car l'auteur, tout en s'efforçant d'être clair et simple, utilise des notions historiques et un vocabulaire propres aux adultes.

Côte d'Emeraude. — Paris : éd. Nouveaux-loisirs, 1992. — 448 p., ill. en noir et en coul.; 23 x 12 cm. — (Guides Gallimard) — ISBN 2-7424-0003-6. — 165 F.

L'un des sept superbes guides Gallimard sur la Bretagne. Après quelques hésitations, le directeur de la collection a finalement décidé d'y inclure le Mont, tout en lui laissant une place un peu réduite. Seules les pages 379 à 392 lui sont consacrées; mais elles sont précédées de développements intéressants sur le Mont Dol et le côté breton de la baie du Mont.

DAG'NAUD (Alain), LEPAGE (Emmanuel) ill. — La Construction du Mont-Saint-Michel. — Paris : éd. Jean-Paul Gisserot, 1992. - 32 p., ill.; 26 x 19 cm.— ISBN 2-87747-088-1. — 26 F.

Cette brochure relate sommairement la construction du Mont; elle est illustrée de dessins qui s'inspirent souvent de ceux que Gérard Guillier a réalisés pour son livre, "Nous avons bâti le Mont-Saint-Michel" qui reste irremplaçable.

DAG'NAUD Alain. — Les secrets du Mont-Saint-Michel, pyramide des mers : reproductions de gravures anciennes des XVIII^e et XIX^e siècles. — Paris : éd. Jean-Paul Gisserot, 1992. — 32 p., ill. ; 26 x 19 cm. — ISBN 2-87747-089-X. — 26 F.

Une brochure touristique dans laquelle l'auteur s'efforce de relater les événements fantastiques et mystérieux de l'histoire du Mont. Il se laisse malheureusement aller à la facilité et est souvent hors sujet; tout ce qui concerne le marquis de Tombelaine, l'histoire des prisons et l'omelette de la Mère Poulard n'a guère de rapports avec le sujet.

DECENEUX (Marc). — Mont-Saint-Michel, histoire sacrée et symbolique. — Rennes : Ouest-France, 1993. — 32 p., ill. en coul. ; 23 x 17 cm. — (Monographies). — ISBN 2-7373-1288-4. — 28 F.

Marc Deceneux, qui a déjà écrit plusieurs articles pour notre bulletin et dont on connaît ainsi la belle érudition, aborde ici les grandes lignes de l'histoire mystique du Mont-Saint-Michel. Son point de vue sur la sacralité préchrétienne du Mont ne nous est pas inconnu puisqu'il l'a développé dans la bulletin de l'an dernier. Les pages qu'il consacre à la symbolique du monastère roman et de l'abbaye gothique sont en revanche tout à fait nouvelles et originales. On lira notamment avec beaucoup d'intérêt ses développements sur l'abbaye romane, assimilée au Temple de Jérusalem et à l'Arche de Noé, ou encore sur la Merveille dont l'organisation intérieure est calquée sur le plan des grandes œuvres théologiques du XIII° siècle.

GRAFFIN (Robert). — Le Mont-Saint-Michel et le temple cosmisque. — Chartres : éditions Jean-Michel Garnier, 1993. — 284 p., ill.; 24 x 16 cm. — ISBN 2-908974-05-3. — 120 F.

Le charabia ésotérique de ce livre est tout à fait étonnant mais aussi bien ennuyeux. L'auteur nous réveille tout de même, de temps à autre, par de belles perles dont voici quelques exemples : l'abbé Jourdain "qu'une légende montoise surnomme le *Tout-ânkh-Amon de l'Occident"* (p. 193); c'est bien la première fois que nous entendons parler de cette légende! Jeanne d'Arc remplit "la fonction masculine de la guerre" et l'archange saint Michel "la fonction féminine de la Justice" (p. 105). Le style roman est un "art féminin" et le gothique un "art phallique" (p. 59)! A côté de cela, les erreurs historiques et les fautes d'orthographe ne méritent pas d'être relevées. Mais cela ne découragera sans doute pas ceux qui s'intéressent aux effets des courants telluriques, au rôle joué par la wouivre, etc...

GUÉRIN (Henri). — Pèlerin au Mont-Saint-Michel; textes, gouaches et dessins de Henri Guérin. — Villeneuve-sur-Yonne : éditions Porte du Sud, 1992. — 76 p., ill. en noir et en coul.; 27 x 21 cm — (un site, un artiste).— ISBN 2-86937-047-4.

Tiré à 500 exemplaires : 50 exemplaires numérotés de 1 à 50, accompagnés chacun d'une gouache signée de Henri Guérin : 800 F l'exemplaire ; 400 exemplaires numérotés de 51 à 450 : 280 F l'exemplaire ; 50 exemplaires hors commerce sont marqués H. C.

Ce beau livre comprend 12 pages de texte, la reproduction de 13 gouaches en quadrichromie et de 51 dessins de l'auteur. Celui-ci est à la fois un artiste, un poète et un croyant qui exprime avec talent son émotion de pèlerin. Les bibliophiles désireux d'acquérir ce livre doivent s'adresser directement aux éditions Porte du Sud (2, rue du Commerce, 89500 Villeneuve-sur-Yonne).

LANDURANT(Alain). — Symboles des manuscrits médiévaux du Mont-Saint-Michel; préface de Marie-Madeleine Davy. — Luneray : éditions Bertout, 1993. — 126 p., ill. en noir et en coul.; 32 x 22 cm. — (La Mémoire normande). — ISBN 2-86743163-8. — 225 F. — Tiré à 1 900 exemplaires numérotés de 1 à 1 900.

La préface de Marie-Madeleine Davy, spécialiste de la symbolique romane, pourrait laisser croire, au premier abord, que ce nouveau livre sur les manuscrits du Mont-Saint-Michel est un travail sérieux. Or il n'en est rien; ce livre n'est en réalité qu'une compilation sommaire des travaux antérieurs sur le sujet et son auteur semble être un autodidacte car il a laissé passer un certain nombre d'erreurs qu'un spécialiste n'aurait pas faites. Nous nous bornerons à relever celles qui nous ont semblé les plus frappantes. Ainsi l'auteur agrémente son texte de lettres ornées de l'époque romane qu'il utilise à plusieurs reprises de façon erronée : il confond notamment l'initiale D avec un O (p. 25); il confond l'initiale C avec un E (p. 58) et il ne se rend pas compte qu'il utilise un peu plus loin la même lettre, cette fois-ci, à bon escient (p. 68). Un manuscrit, les Recognitiones de saint Clément (Ms. 50), est tout d'abord attribué au Xº siècle (p. 29), puis au XIº siècle (p. 35). On est étonné de lire, page 83, que le Cartulaire (Ms. 210) et la Chronique de Robert de Torigny (Ms. 159) ont un point commun, "l'absence de couleur"; l'auteur se serait vite aperçu de son erreur s'il avait pris la peine de regarder les illustrations du livre de Monique Dosdat, L'enluminure romane au Mont-Saint-Michel, qu'il a du reste omis de citer dans sa bibliographie. Enfin, page 84, on est surpris d'apprendre que le Cartulaire (Ms. 210) se trouve à la Pierpont Morgan Library alors qu'il est bien entendu toujours à Avranches.

On peut finalement se demander si l'auteur a vu les manuscrits, s'il ne s'est pas contenté de consulter des clichés, ce qui est insuffisant lorsqu'on se propose de traiter un sujet aussi difficile. On peut également douter qu'il ait relu les épreuves de son livre car on y relève un certain nombre de fautes d'orthographe qu'une relecture aurait permis de corriger. Le plus gênant sans

doute est que ce livre risque de concurrencer le beau livre de Monique Dosdat que Ouest-France et les Amis de la Bibliothèque municipale d'Avranches ont coédité; son prix est en effet modéré et les reproductions des enluminures du Sacramentaire du Mont-Saint-Michel, propriété de la Pierpont Morgan Library, sont assez belles.

LA VARENDE (Jean de). — Le Mont-Saint-Michel. — Les Presses du Village, 1992. — 270 p.; 21 cm. — ISBN 2-905563-72-9. — 100 F.

Réimpression d'un livre classique dont la première édition est de 1941.

MIGNON (Olivier). — Les Travaux de Yves-Marie Froidevaux à l'abbaye du Mont-Saint-Michel. — Université de Paris IV, 1992. — 92 + 54 pages — Ill. en noir et en coul. ; 30 cm.

Mémoire de maîtrise d'histoire, sous la direction de Mme Anne Prache et de M. Michel Rouche.

Les Amis du Mont ont bien connu Yves-Marie Froidevaux qui a été architecte en chef du Mont-Saint-Michel de 1957 à 1983. Les travaux qu'il y a effectués sont analysés avec beaucoup de finesse dans le mémoire de maîtrise qu'Olivier Mignon a soutenu à la Sorbonne en octobre 1992. La même année, celui-ci a été brillamment reçu à l'examen de sélection des guides-conférenciers de l'abbaye.

Son mémoire est une excellente synthèse des travaux réalisés à l'abbaye par celui que ses collègues surnommaient amicalement "l'archange". Ce n'est pas une étude sèche et froide; Olivier Mignon a su restituer tous les aspects de la personnalité, si attachante, de l'architecte, ce qui n'est pas le moindre de ses mérites car il n'a bien entendu pas eu l'occasion de rencontrer Yves-Marie Froidevaux qui est mort depuis neuf ans déjà. On saura également gré à Olivier Mignon d'avoir eu l'excellente idée de publier le résumé du carnet de rendez-vous de l'architecte.

On lui fera tout de même un petit reproche : celui d'avoir limité son étude à l'abbaye. Yves-Marie Froidevaux s'intéressait aussi au site et au village dans lequel il a restauré la chapelle Saint-Aubert et deux maisons, l'auberge de la Sirène et la partie ancienne de l'hôtel du Mouton Blanc.

RABATE (Anne). — Le Mont-Saint-Michel, ses dépendances et la vie sociale dans les régions frontières de la Normandie, du Maine et de la Bretagne de 966 à 1204. — Université de Paris IV Sorbonne, 1991. — 336 pages; 30 cm.

Le sujet de cette thèse est l'un des derniers, sinon le dernier, que Jean-François Lemarignier ait donné. Après la mort de son maître en 1980, Anne Rabate s'est adressée à M. Olivier Guillot pour diriger sa thèse qu'elle a soute-nue à la fin de l'année 1992. Il ne s'agit pas d'une nouvelle étude sur l'histoire de l'abbaye, mais d'une analyse de son rôle et de son influence à travers les dépendances qu'elle possédait dans les diocèses d'Avranches, de Dol et de Rennes. L'auteur étudie la constitution du patrimoine et l'apparition des prieurés, analyse la consistance des domaines et leur gestion, présente l'arrière-plan social en privilégiant l'influence de l'aristocratie. Anne Rabate le reconnaît elle-même dans sa conclusion; elle soulève plus de questions qu'elle n'en résoud. Sans doute était-ce difficile de faire autrement; les archives du Mont ayant disparu en 1944, les seules sources disponibles sont celles qui ont été imprimées et que les historiens ont déjà utilisées. Il n'est donc pas facile maintenant d'apporter des éléments nouveaux à l'histoire ancienne du Mont.

II. - Articles

GANIER-RAYMOND (Philippe), RIGOULET (Gilles) phot. — Mont-Saint-Michel: la baie du miracle. — "Grands reportages", n° 135, avril 1993, pp. 76-95. — 30 F.

Les photographies qui illustrent cet article ne manquent pas d'intérêt. On ne peut hélas en dire autant du texte qui nous a semblé bien prétentieux et très superficiel. On y relève une affirmation quelque peu hâtive qui mérite tout de même d'être signalée : la Merveille aurait été construite par un "prêtre dominicain" du nom de Garin ! Un écoinçon du cloître représente en effet un personnage dont on sait qu'il s'appelait Dom Garin grâce à une inscription qui est toujours lisible. Ce personnage est placé entre deux artistes dont les noms nous sont également connus par des inscriptions : maître Roger et maître Jehan. Dom Garin devait être l'un des maîtres d'œuvre de la Merveille, mais rien ne permet d'affirmer qu'il était dominicain. "Dom" est l'abréviation de "dominus" qui signifie "seigneur" et cela n'a donc rien à voir avec l'ordre de saint Dominique.

A ce numéro de "Grands reportages" est jointe une brochure sur le Mont-Saint-Michel et Avranches, extraite du Guide bleu sur la Normandie (16 pages; 22 x 11 cm). Il s'agit d'un résumé de la brochure de Nicolas Simonnet et d'Eric Le Nabour que nous avons mentionnée dans la bibliographie du bulletin n° 97.

LABLAUDE (Pierre-André). — Le Mont-Saint-Michel ou la fabrication d'un Monument historique. — Article extrait des "Entretiens du patrimoine", abbaye royale de Fontevraud, novembre 1991 : "De l'utilité du patrimoine", pp. 118-125. — Ministère de la culture, 1992. — (Actes des colloques de la Direction du patrimoine; 11). — ISBN 2-110 87141-5. — Diff. Picard — 300 F.

M. P.-A. Lablaude, qui est architecte en chef du Mont depuis 1983, pose un certain nombre de questions essentielles sur la restauration de l'abbaye et du village; il y apporte des réponses fort intéressantes. Il s'interroge aussi sur une autre question fondamentale qui se pose avec de plus en plus d'acuité. Comment faire pour accueillir dans l'abbaye les visiteurs, toujours plus nombreux durant l'été, sans dénaturer le monument? Les solutions mises en œuvre depuis quelques années par l'Administration — journée continue, ouverture en soirée avec les Nocturnes, puis les Imaginaires — sont très utiles mais déjà insuffisantes. La fréquentation du monument est telle, certains jours d'été, que l'on arrive à la limite d'un seuil de tolérance.

VITAL-DURAND (Brigitte). — Inventaire d'un monument historique : le Mont Toc. — "Libération", 1^{et} mars 1993, pp. 26-27.

Un article critique sur l'œuvre réalisée au Mont par les architectes des Monuments historiques, et plus particulièrement sur les reconstitutions d'immeubles entreprises par M. Pierre-André Lablaude dans le village. Chacun a le droit d'exprimer son avis sur ce point, mais il ne faut tout de même pas exagérer; affirmer que "pour l'essentiel, le Mont-Saint-Michel a cent vingt ans, pas plus" témoigne d'une méconnaissance totale de l'abbaye et même du village. C'est vrai que dans celui-ci beaucoup d'immeubles sont de la Belle Epoque ou des reconstructions "à l'ancienne"; mais il ne faudrait pas oublier l'église paroissiale (XV°-XVI° siècle) et les remparts qui, pour l'essentiel, ont été construits durant la première moitié du XV° siècle.

III. - Cartes postales

Manuscrits du Mont-Saint-Michel: 10 cartes de vœux et cartes postales éditées par l'Association des Amis de la Bibliothèque municipale d'Avranches. Les cartes n° 13 à 20 sont de format 15 x 10 cm; les cartes n° 21 et 22 sont de format 10 x 21 cm.

Les Amis de la Bibliothèque municipale d'Avranches ont édité en 1992 une nouvelle série de cartes représentant des lettres ornées et des peintures en pleine page des manuscrits du Mont-Saint-Michel. Comme les précédentes, elles sont superbes. On peut se les procurer soit au Musée, soit à la Bibliothèque municipale d'Avranches.

Le Mont-Saint-Michel : signe de Dieu pour les hommes. — Œuvres catholiques du Mont-Saint-Michel, 1992. — Cassette vidéo de 26 minutes. —

IV. - Cassettes

179 F (port compris).

Tournée en 1991-1992 à la demande du Conseil d'orientation pastorale du Mont-Saint-Michel, cette cassette vidéo permet de rappeler à ceux qui l'auraient oublié que le Mont est encore un haut lieu de la chrétienté. Les images prises par l'équipe de Vidéocommunication de Grenoble sont belles ; nous avons particulièrement apprécié les vues aériennes du Mont et de Tombelaine. tournées à bord d'un ULM. Les commentaires qui les accompagnent insistent bien entendu sur l'aspect spirituel du Mont, sans négliger pour autant l'histoire du site et des constructions. Ceux-ci ont agrémentés d'interviews de personnes qui, à des titres divers, connaissent bien le Mont : successivement, le Père Jean Béasse, professeur à l'Institut Notre-Dame d'Avranches; le Frère Jean-Pierre Mouton, moine du Mont; Nicolas Simonnet, Conservateur; le Père André Fournier, Prieur; un prêtre polonais; Monseigneur Fihey, évêque de Coutances et d'Avranches; le Père Hippolyte Simon, vicaire épiscopal de Coutances; et le Père Paul Renard, curé du Mont. Le texte des commentaires et des interviews a été publié dans le n° 4 de l'année 1992 des "Annales du Mont-Saint-Michel".

On peut se procurer cette cassette, dont l'intérêt est indéniable, soit à l'église Saint-Pierre et au presbytère, soit en écrivant à M. le Recteur du Mont-Saint-Michel (B.P. n° 1, 50116 Le Mont-Saint-Michel).

A propos d'un exemplaire de la première édition imprimée des Statuts et Ordonnances de l'Ordre de Saint Michel

Nous avons appris par un compte rendu récent que l'Association internationale de Bibliophilie avait tenu son Congrès annuel en 1992 à Rome et qu'à cette occasion la Biblioteca Casanatense a présenté parmi d'autres volumes un exemplaire des statuts de l'Ordre de Saint Michel somptueusement relié qui avait servi de livre de raison à Giordano Orsini, ambassadeur des Medicis en France, qui l'avait reçu de Henri II en 1557, le jour de sa réception dans l'Ordre.

On sait que le cardinal de Lorraine, devenu chancelier de l'Ordre après la disgrâce du cardinal de Tournon, fit imprimer les statuts pour en remettre un exemplaire aux nouveaux promus. Avant l'imprimerie, des exemplaires manuscrits étaient remis aux nouveaux membres de l'Ordre.

Or dans l'ouvrage de Michel François sur le cardinal de Tournon (Paris, 1951), nous lisons page 370 (note 1) qu'après la défaite de Saint-Quentin les défections des Italiens ralliés aux Français se sont multipliées; parmi ces défections, l'une est indiquée comme particulièrement notable, celle de Pietro Giordano Orsini qui avait été revêtu des insignes de l'Ordre de Saint Michel par le duc de Guise à Rome le 7 mars 1557 et renvoya les insignes au mois d'août 1557. Informé du fait, le cardinal de Tournon a écrit au Roi et au cardinal de Lorraine, chancelier de l'Ordre, sur le mode ironique en parlant de la "belle souplesse" du duc et du "beau mystère" qu'il venait de jouer. Mais on doit admettre qu'il n'avait pas renvoyé l'exemplaire des statuts qu'il utilisa pour lui-même comme livre de raison et qui est resté dans une collection romaine.

Les exemplaires de cette édition de 1550 sont rares; aucun n'a figuré à l'Exposition organisée à l'occasion du V° centenaire de l'Ordre, ni à l'Exposition du Millénaire du Mont. Un exemplaire de cette édition est passé en vente à l'Hôtel Drouot le 11 décembre 1981 (étude Ader, Picard, Tajan); il était relié en peau de vélin aux armes de Henri II. Un autre exemplaire est signalé au catalogue du Musée Jacquemart-André (2° édition, 1913, page 97, n° 680) dans une reliure au chiffre et aux armes d'Henri II.

Dans l'ouvrage cité ci-dessus de Michel François, il est indiqué, page 58, note 1, que l'exemplaire remis à Henri VIII, roi d'Angleterre, se trouve au Musée du Public Record Office de Londres.

Il semble qu'il doive exister d'autres exemplaires de cette édition des statuts de l'Ordre si un exemplaire était remis à chaque nouveau membre.

Michel REULOS

BULLETIN NÉCROLOGIQUE

Nous avons appris avec beaucoup de peine la disparition de plusieurs de nos amis. Nous nous associons au chagrin de leurs familles auxquelles nous adressons l'expression de nos condoléances attristées et l'assurance de notre vive sympathie.

M. Noël BALLIF, né le 20 décembre 1922, ethnologue, auteur de nombreux films. Il avait réalisé en 1965 l'un des tout premiers films en couleur sur le Mont: "2 000 ans au Mont-Saint-Michel".

Mme René FATOME, de Fermanville (Manche).

Mlle Elisabeth FÉRY, née le 25 mars 1925, à Paris, décédée à Paris, le 7 mai 1993, à l'âge de 68 ans. Elisabeth était trésorière de notre Association depuis 1957! La mission qui lui avait alors été confiée n'était guère facile, non pas que son prédécesseur, le comte de Saint-Clair, ait été un mauvais gestionnaire. Mais notre Association, comme beaucoup d'autres, avait subi les conséquences néfastes des années d'inactivité imposées par la guerre. A force de ténacité, Elisabeth est parvenue peu à peu à redresser les comptes; le dernier bilan qu'elle ait présenté, lors de l'Assemblée générale du 7 avril 1993, montre bien que son travail a été efficace.

Elisabeth ne se contentait pas d'être une bonne trésorière. Chacun se souvient qu'à l'occasion de nos réunions parisiennes ou montoises, elle se mettait toujours près de la porte d'entrée, afin d'être en mesure de bien accueillir les adhérents. Et lorsque les membres du Bureau se réunissaient à Paris, elle n'oubliait jamais de leur préparer un bon dîner pour qu'ils puissent terminer agréablement leur séance de travail. Elle accomplissait toutes ces tâches avec beaucoup de simplicité et de gentillesse; elle était une véritable amie. Elle nous a quittés si brutalement qu'on a bien du mal à réaliser qu'elle ne sera pas des nôtres à notre prochaine réunion.

M. Julien GOUTIER, de Paris, décédé le 31 août 1991, à l'hôpital de Valognes. Il était membre bienfaiteur de notre Association. Le Père Alexis HAMEL, né à Parigny (Manche), décédé le 1^{er} août 1992, dans sa 74^e année et la 48^e de son sacerdoce. Il a été curé du Mont-Saint-Michel du mois de juin 1967 jusqu'à l'été 1970. Nous l'avions bien connu durant ces trois années et nous avions apprécié ses qualités humaines qu'il fallait découvrir sous une carapace de grand timide. Il aimait beaucoup le Mont où il serait sans doute resté plus longtemps si sa santé le lui avait permis.

M. Jacques HENRY, né le 8 août 1911, à Bonnebosq (Calvados), décédé le 4 décembre 1992, dans sa 82° année. C'est lui qui a organisé à partir de 1956, avec le soutien de la municipalité du Mont-Saint-Michel, le fête de la Saint Michel de Printemps.

Mlle Marie-Josèphe LE CACHEUX, décédée à Rouen, le 27 avril 1993, à l'âge de 87 ans. Elle était Directrice honoraire des Archives départementales du Calvados.

Le Chanoine Albert MOUCHEL, vicaire général du diocèse de Coutances et d'Avranches, membre bienfaiteur de notre Association.

Le Père Michel RIQUET, né à Paris, le 8 septembre 1898, décédé le 5 mars 1993, à Paris, à l'âge de 94 ans. Le Père de Senneville, dans l'article que nous publions ci-après, rappelle le rôle essentiel que le Père Riquet a joué pour le Millénaire monastique du Mont-Saint-Michel. Lors de notre dernière Assemblée générale, Gérard Colmaire a évoqué les grands engagements de sa vie. Nous voudrions seulement ajouter que le Père Riquet a écrit sur le Mont-Saint-Michel plusieurs articles fort intéressants, cités dans la Bibliographie de Michel Nortier, et un bon livre, "Le Mont-Saint-Michel: Mille ans au péril de l'histoire", publié chez Hachette en 1965.

Mme Marguerite THÉAULT, née LESIEUR, décédée à Baguer-Morvan (Ille-et-Vilaine), le 16 octobre 1992, à l'âge de 89 ans. Originaire de Sartilly, elle était devenue montoise par son mariage; son mari était en effet né au Mont-Saint-Michel et il y travaillait. Après la disparition prématurée de celuici, elle dut travailler courageusement pour élever sa fille, Odette. Elle a successivement exercé les métiers de cantonnier municipal, de gardienne du parking et de gardienne des jardins de l'abbaye. Elle habitait à la Maison Verte où

étaient également logés les conférenciers et les guides auxiliaires recrutés par l'Administration pour faire visiter l'abbaye durant l'été. Elle veillait heureusement au bon ordre de la maison car ses "pensionnaires" étaient plus attirés par la lecture ou la promenade que par les activités ménagères! Elle s'efforçait aussi de faciliter la vie des uns et des autres avec beaucoup de gentillesse et de dévouement. Ceux qui l'ont connue gardent le souvenir de sa droiture et de son beau sourire empreint de quelque malice.

Le comte Tony de VIBRAYE, de Paris, décédé le 5 janvier 1992, membre bienfaiteur de notre Association.

H.D.

Le Père Michel RIQUET

Le Père Michel RIQUET est mort ! ... "Encore un chêne qu'on abat", aurait murmuré André MALRAUX qui fut son ami.

D'autres, ici, dans d'autres journaux auront dit l'homme, le prêtre, le religieux qu'il fut; l'historien, le théologien, le résistant, l'homme de la réconciliation, l'orateur qu'il se révéla être, tout à tous; sans oublier tous les titres que nous oublions et qu'il avait à notre reconnaissance.

Mais je ne peux ni ne dois oublier ce qu'il fit, ce qu'il fut pour l'Abbaye du Mont-Saint-Michel. Etait-ce son prénom qu'il aimait tendrement, était-ce ses innombrables amitiés, qui le conduisirent vers la vénérable association des "Amis du Mont Sain-Michel", datant de 1911, reconnue d'utilité publique dès 1918; n'était-ce pas plutôt tout autant dans la droiture de sa conscience que dans la foi de son inconscient, une de "ces idées de derrière la tête" dont nous parle KANT? Toujours est-il qu'il en devint vite vice-président. Mais une association vouée à un monument aux douze siècles d'histoire voit fréquemment les centenaires d'événements se présenter; et avec son enthousiasme, régulièrement, le Père RIQUET en suggérait la commémoration. A ce jeu là, il apprit vite la pesanteur des comités tout autant que la rapide retombée des "soufflés" les plus prometteurs. Pourtant, rien ne le décourageait. La flamme qu'il avait au cœur ne devait s'éteindre qu'avec son dernier battement.

Aussi, lorsque vers 1961, il vit poindre à l'horizon les mille ans de l'Abbaye du Mont-Saint-Michel, son inconfusible patience (inconfusible, un adjectif qu'il aimait...) fut enfin récompensée. "Père, créez une autre structure, le "Millénaire" nous dépasse, mais vous y serez notre délégué officiel". N'étaitce pas là, la seule réponse que le Père RIQUET attendait? En moins de temps qu'il ne me faut pour l'écrire, sous le très haut patronage du Général de GAULLE, Président de la République, et de M. André MALRAUX, ministre d'Etat chargé des Affaires Culturelles, le Comité National du Millénaire Monastique du Mont-Saint-Michel était créé. Et pas n'importe quel comité! Jugez-en plutôt: Président, M. Léon NOËL, Ambassadeur de France, membre de l'Institut; Vice-Présidents, M. Léon JOZEAU-MARIGNÉ, Vice-Président du Sénat, Maire d'Avranches, et le Père RIQUET s. j.; secrétaire, Général de COSSÉ-BRISSAC, directeur du Service Historique de l'Armée; trésorier, M. Claude LAZARD... Ce Comité se mit aussitôt en action et en relation avec les pouvoirs publics et les élus nationaux, régionaux et locaux. Les rejoignirent

quelques membres beaucoup plus modestes : Mme Antoinette JOLIET-ABA-DIE, secrétaire adjoint, M. MECHIN, conseiller technique et moi-même, représentant les R.R. P.P. Abbés de Saint-Wandrille et du Bec-Hellouin.

La commémoration était passée sous l'impulsion du Père RIQUET, et sans l'oublier, d'une dimension historique à une dimension religieuse, pastorale et monastique. Avec ingénuité (?) n'avait-il pas demandé au Général de GAULLE et à son ministre d'Etat : "Peut-on véritablement fêter le millénaire d'une Abbaye... sans moines ?" et, ajoutait-il, "Peut-être pourrait-on demander à l'Abbaye de Saint-Wandrille (dont vinrent Maynard I et Maynard II, les deux premiers Abbés) et à l'Abbaye du Bec-Hellouin (dont vinrent le plus saint des Abbés du Mont, Bernard le Vénérable et le plus grand, Robert de Torigny) de collaborer ensemble à cette commémoration", ce qui n'excluait nullement la venue de moines d'autres abbayes.

Discrètement sondées, mises surtout en face de leur responsabilité historique, les deux normandissimes Abbayes ne pouvaient que s'incliner, d'abord avec prudence, puis avec courage, enfin avec enthousiasme. Et c'est ainsi que je rencontrais le Père RIQUET en octobre 1963, à l'un des premiers Conseils d'Administration du Comité National.

Les choses allèrent très vite. Les archives du Millénaire, entreposées à la Communauté du Mont, disent mieux que tout l'omniprésence du Père Michel RIQUET au sein des diverses commissions (calendrier, célébrations, exposition, congrès, concerts, pèlerinages, orgues, finances...). La seule où sa discrétion fut remarquablement respectueuse fut celle de la présence monastique. Partout nous le vîmes attentif, et remarquablement efficace. Rien ne lui échappait.

Assuré d'une protection en haut lieu: André MALRAUX ne lui avait-il pas dit "Pour le Mont Saint-Michel il faut que cela soit très grand. Les moines ce n'est pas pour le folklore!", assuré plutôt d'une vue à bien plus longue échéance que le simple millénaire 1965/1966, de la présence des moines, sans pour autant ignorer les règles administratives de la République, n'avait-il pas écrit quelques mois avant le début du millénaire et devant les craintes laïques, voire anticléricales de certains hauts fonctionnaires, cosignée par les deux Abbés, cette lettre normande, jésuite et toute de foi pourtant: "les religieux s'engagent à ne pas transformer subrepticement cette occupation temporaire... en occupation définitive". Y avait-il manière plus élégante d'affirmer que l'Avenir n'appartenait ni aux moines, ni à l'Administration, mais à Dieu!

Et pourtant, c'est dans sa générosité pour son seul Seigneur qu'il fut généreux pour nous, les moines. Nous n'avions reçu des Monuments Historiques qu'une partie des logis abbatiaux, sans eau, sans sanitaires, une ampoule électrique dans chaque pièce. Il plaida toujours notre cause avec succès, tant auprès du trésorier du Comité qu'auprès de l'Administration. C'est en grande

partie grâce à son entregent exceptionnel que cette Administration, que nous redoutions un peu, s'est finalement révélée remarquablement compréhensive. Et lorsque celle-ci s'est murée dans un non définitif pour le financement des orgues de l'église abbatiale, c'est encore le Père RIQUET qui osa lancer dans le "Figaro" une souscription nationale.

Sans le rayonnement du Père RIQUET, nul doute que le millénaire monastique n'aurait pas atteint ses dimensions internationales, tant à travers, par exemple, la journée des Anciens Combattants Européens, la journée des Anglais, mais aussi par certains concerts où, traversant le rideau de fer, les chœurs et l'orchestre de Radio-Prague avec des solistes internationaux donnaient la Messe en Si de J.S. BACH.

Sans lui non plus, il n'y aurait pas eu l'extraordinaire journée œcuménique du 29 septembre 1966 où la cathédrale orthodoxe russe de Paris, nos frères réformés de la Communauté de Taizé venaient prier avec nous, rejoints un peu plus tard par nos frères juifs et musulmans. C'était cela l'enthousiasme contagieux du Père RIQUET!

En écrivant ces lignes dans l'abondance du cœur, les souvenirs affluent comme vagues de marée et dépasseraient de loin les limites de ce propos; mais ce qui demeure, c'est le dévouement absolu du Père RIQUET sans qui le millénaire n'aurait pas été, ni la Communauté non plus. Dévouement qui ne se démentit jamais les années suivantes, même lorsque certains purent se demander si cette prestigieuse Commémoration n'avait été qu'un très beau printemps aux fruits éphémères...

Le Père RIQUET a suivi dès 1969 le tout timide début de la Communauté actuelle avec attention, discrétion, dans un amour qui unissait avec pudeur paternité et maternité. Actuellement la Communauté du Mont-Saint-Michel a plus de vingt-trois ans... La lettre qu'il m'écrivait en janvier 1993 était un Magnificat; maintenant j'y lis un Nunc dimittis.

Dans mon cœur je peux être triste. Mais dans ma prière je sais que notre Archange, qui était le sien, a présenté à Dieu son très fidèle serviteur.

Frère Bruno de SENNEVILLE, 6/3/93.

INFORMATIONS EN BREF

Travaux de restauration

Une première tranche de travaux a permis de restaurer le chœur de l'église paroissiale Saint-Pierre, avec ses chapelles attenantes. Les vilains joints en ciment gris ont été supprimés et remplacés par des joints à la chaux, les murs ont été recouverts d'un enduit et la charpente a été nettoyée. Une deuxième tranche devrait conduire à restaurer dans le même esprit la nef qui, par comparaison, semble maintenant bien sale.

A l'abbaye, M. P.-A. Lablaude a fait déposer la charpente que Paul Gout avait fait mettre en 1917 sur Belle-Chaise; le plafond plat avec son solivage apparent a également été supprimé. La nouvelle charpente devrait être habillée d'un lambris, comme celle du réfectoire de la Merveille, ce qui devrait donner plus de hauteur et sans doute plus d'élégance à cette salle. La toiture sera réalisée en ardoises épaisses de Sizun, identiques à celles qui couvrent déjà les toits voisins de la tour Perrine et du Châtelet. A ce jour, les travaux ne sont pas suffisamment avancés pour que les Amis du Mont puissent envisager de se réunir en septembre dans Belle-Chaise comme les années passées.

Les Terrasses Poulard

On se souvient qu'en 1990, la Société des Terrasses Poulard a fait réaliser, sans autorisation ni permis de construire, une véranda en verre et métal sur le restaurant du même nom qui lui appartient. Le 28 avril 1992, le Tribunal de grande instance d'Avranches a condamné M. Eric Vannier, P.D.G. de la Société, et M. Claude Simon, Directeur, à démolir cette véranda et à payer une amende, pour :

- "construction sans permis de construire;
- modification d'un immeuble inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques sans avis du Ministère des affaires culturelles;
- modification d'un immeuble situé dans le champ de visibilité d'un immeuble inscrit, sans autorisation préalable".

MM. Vannier et Simon ont fait appel, mais le jugement de première instance a été confirmé le 25 novembre 1992 par la Cour d'appel de Caen.

L'affaire n'est peut-être pas terminée car, le 27 novembre 1992, ceux-ci ont formé un pourvoi en cassation contre l'arrêt rendu par la Cour de Caen.

Entre temps, par arrêté du 14 avril 1992, le Préfet de la Manche a accordé à la Société des Terrasses Poulard un permis de construire lui permettant d'aménager une nouvelle terrasse à la place de la véranda litigieuse. Le projet pour lequel ce permis était accordé prévoyait une construction plus haute que la précédente mais réalisée avec des matériaux s'harmonisant mieux avec les bâtiments environnants.

Les Amis du Mont ont alors formé un recours devant le Tribunal administratif de Caen afin d'obtenir l'annulation de l'arrêté préfectoral accordant ce permis.

Le 30 septembre 1992, notre Association a même demandé à la juridiction administrative d'ordonner le sursis à exécution de cet arrêté. Celle-ci ayant rejeté notre requête le 10 novembre 1992, nous avons interjeté appel le 18 janvier 1993 devant la Cour administrative d'appel de Nantes. Nous avons malheureusement été déboutés au motif que notre requête était présentée hors délais.

La Société des Terrasses Poulard a donc pu faire réaliser, durant l'hiver 1992-1993, la construction autorisée par l'arrêté préfectoral du 14 avril 1992. Il s'agit d'un bâtiment à pans de bois, couvert d'un toit en schiste, qui n'est pas vilain en soi. Mais il est situé à l'étage d'un bâtiment dont le rez-de-chaussée est fermé de grandes baies vitrées. L'effet ainsi obtenu pourrait faire sourire si l'on n'était au Mont-Saint-Michel qui, rappelons-le, est inscrit au Patrimoine mondial.

Nous avions finalement raison de combattre ce projet qui n'est guère esthétique. Notre démarche était également fondée sur le plan juridique. Avant que le Tribunal administratif n'ait eu à se prononcer au fond, le Ministère de la culture a en effet demandé au Préfet de la Manche de retirer le permis de construire qu'il avait délivré car il était entaché d'illégalité. L'immeuble des Terrasses Poulard étant "adossé à un Monument historique" (les remparts), le Préfet aurait dû obtenir l'accord du Ministre chargé des Monuments historiques avant de délivrer un permis de construire; or il s'est contenté d'un avis conforme de l'autorité déconcentrée, le Directeur régional des affaires culturelles. Par arrêté du 11 juin 1993, le Préfet de la Manche a donc retiré le permis qu'il avait accordé le 14 avril 1992!

Le plus étonnant dans cette affaire, c'est que les Amis du Mont avaient saisi M. Lang à deux reprises, le 13 septembre et le 9 décembre 1991, pour lui suggérer de demander à la Commission supérieure des Monuments historiques

de donner un avis sur la demande de permis de construire déposée par la Société des Terrasses Poulard. Curieusement, nos lettres sont restées sans réponse...

Une nouvelle demande de permis de construire a été récemment déposée par la Société des Terrasses Poulard. L'Administration sera peut-être tentée de donner une suite favorable à celle-ci. Mais elle prendra alors le risque d'avoir à se prononcer sur d'autres demandes de surélévation d'immeubles...

Le rétablissement du caractère maritime du Mont-Saint-Michel

On reparle à nouveau du rétablissement du caractère maritime du Mont. Le dernier projet mis au point prévoit la destruction des cinq cents derniers mètres de la digue d'accès au Mont et son remplacement par un pont de bois, l'aménagement d'un parking à l'est du Mont, le rétablissement des fleuves côtiers dans leur lit primitif et le réaménagement du barrage du Couesnon. Ce projet simple et peu coûteux nous semble au premier abord très séduisant. Mais attendons tout de même d'avoir des informations plus précises pour nous prononcer.

PLEINES MERS DE VIVE-EAU AU MONT-SAINT-MICHEL EN 1993

Mois	Dates	Matin		Soir			
		Coeff.	Heures	Hauteur	Coeff.	Heures	Hauteur
Janvier	10	102	8.11	14,35	104	20.41	14,10
	24	85	8.02	13,55	85	20.21	13,25
Février	8	113	8.01	14,85	115	20.30	14,70
and projects	23	88	8.12	13,65	88	20.27	13,50
Mars	10	119	8.27	15,25	116	20.51	14,95
	24	88	7.47	13.50	88	19.59	13,50
Avril	8	114	9.05	14,85	112	21.25	14,70
	23	85	8.49	13,20	84	20.58	13,40
Mai	6	104	7.59	14,10	105	20.20	14,2
	23	83	9.02	12.95	83	21.11	13,3
Juin	5	93	8.26	13.35	92	20.43	13,7
	22	89	9.32	13.25	90	21.43	13.7
Juillet	5	86	8.56	13,10	86	21.08	13.5
	22	102	10.06	14,35	100	22.17	14,4
Août	4	87	9.12	13,35	86	21.22	13,6
	20	111	9.49	14,65	110	22.01	14,9
Septembre	2	88	8.45	13,45	88	20.57	13,7
and the	17	116	8.43	14,85	116	20.58	15,2
Octobre	1	86	7.13	13,45	86	19.28	13,5
	16	114	7.17	14,80	114	19.35	14,9
	31	82	7.12	13,35	82	19.30	13,2
Novembre	14	106	6.53	14,40	106	19.15	14,3
Décembre	1	82	7.54	13,30	81	20.17	12,9
	14	97	7.23	14,00	97	19.47	13,6
	31	90	8.23	13,70	90	20.49	13,3

Ces horaires sont donnés en temps légal; ils doivent donc être utilisés sans modifications.

Rappelons que le coefficient est un nombre compris entre 20 et 120, proportionnel au marnage ou amplitude de la marée. Le coefficient 95 correspond à une marée de vive-eau moyenne, le coefficient 120 à une marée exceptionnelle de vive-eau d'équinoxe. Mercredi 10 mars 1993, le coefficient était de 119; au cours des cent-quatre-vingt-douze dernières années, il n'a été atteint que deux fois, le 3 mars 1900 et le 10 mars 1918. Le maximum théorique, qui est de 120, n'a jamais été atteint depuis 1800. Lors de la précédente "marée du siècle", le 27 mars 1967, qui était un lundi de Pâques, le coefficient était de 118. Le 10 mars 1997, il sera à nouveau de 119.

La hauteur correspond à la différence entre une basse mer et une haute mer consécutives; c'est ce que l'on appelle le marnage ou amplitude. Dans la baie du Mont-Saint-Michel, le marnage peut dépasser quinze mètres! Ainsi était-il de 15,25 mètres le matin du 10 mars dernier.

Le niveau de la mer varie bien sûr en fonction des coefficients mais il peut également subir des variations en fonction des conditions météorologiques. Ainsi une zone de basse pression fera monter le niveau plus haut que prévu; un hectopascal en moins permettra à la mer d'atteindre un centimètre de plus. Le vent, selon sa direction et sa force, peut aussi faire varier le niveau de la mer, en plus ou en moins. Dans la baie du Mont-Saint-Michel, un violent vent d'ouest soufflant suffisamment longtemps pourra permettre à la mer de monter un mètre plus haut que prévu! Il n'en a pas été ainsi le 10 mars dernier car il n'y avait pratiquement pas de vent. En revanche, le 27 mars 1967, la mer n'est pas descendue aussi bas que prévu car elle était retenue par un vent d'ouest soufflant relativement fort.

La mer arrive à marée haute au nord du Mont lorsque le coefficient atteint 54. Pour que le rocher soit entièrement entouré d'eau, à l'exception de la digue qui est insubmersible, il faut un coefficient égal ou supérieur à 90.

Pour apercevoir l'arrivée du flot, il est recommandé de se trouver au Mont environ deux heures avant la pleine mer.

Afin d'avoir plus d'informations sur ce phénomène très spectaculaire, il suffit de s'adresser au Syndicat d'initiative (B.P. n° 4, 50116 Le Mont-Saint-Michel. Tél. 33.60.14.30).

H. D.

MEMBRES BIENFAITEURS

En application de la décision prise par le Conseil d'Administration du 25 septembre 1987, nous publions la liste des membres "bienfaiteurs", c'est-à-dire de celles et de ceux qui ont réglé une cotisation égale ou supérieure à 150 F depuis l'envoi du bulletin n° 97. Nous les remercions vivement de leur généreuse contributrion à la vie de notre Association

Nous avons une gratitude toute particulière pour un adhérent qui nous a adressé un don important et mérite de ce fait la qualité de Membre d'honneur, en application de l'article 3, alinéa 3 de nos statuts :

M. Frank CHALIGNÉ (Austin, Texas, U.S.A.)

Abbaye Notre-Dame de Grâce (50260, Bricquebec).

M. Jean ALLOUIS (29170 St-Evarzec).

M. Emile ARNOLD (76130 Mt-St-Aignan).

Mme Marie ARNOULD (92100 Boulogne-Billancourt).

M. Marcel AVRIL, (14380 Pontfarcy).

M. l'abbé Pierre BACHELET (27130 Verneuil-sur-Avre).

M. Thierry BARRATINE (33720 Podensac).

M. l'abbé Jean BÉASSE (50503 Avran-

ches).

M. et Mme Jean-Michel BERLY (75017

M. et Mme Francis BESSON (77680 Roissy-en-Brie).

M. René BESSON (75017 Paris).

M. Pierre BILLIOT (78000 Versailles).

Mme Monick BOUCHERON (75016 Paris).

M. Daniel BOUCLON (38000 Grenoble).

Mme Jacqueline BOURDONCLE (78000 Versailles).

M. Roger BOUVET (89144 Ligny-le-Châtel).

Mme Ghislaine CANET (92320 Châtillon).

M. André CANNEVA (78110 Le Vésinet)

Mme Marcelle CARABIE (14000 Caen).

M. et Mme Jean CARILLION (93190 Livry-Gargan).

Mme Anne-Marie CERBONNEY (50300 Avranches).

M. Jean-Claude CERF (75016 Paris).

Mme Andrée CHAMPIGNY (36400 La Châtre).

Mme Denise CHAUSSAT (50530 Genêts).

M. et Mme René CHEVALLIER (76130 Mt-St-Aignan).

M. Guy CORBONNOIS (91700 Ste-Geneviève-des-Bois).

Mme Simone CORNIÉTI (75017 Paris).

M. et Mme Georges COUDRAY (35400 St-Malo).

Mme Thérèse DARLOT (75014 Paris).

M. Jean DAUDON (50610 Jullouville).

M. Henry DECAËNS (76130 Mt-St-Aignan).

M. Michel DELALONDE (50300 Avranches).

M. Georges DELANGE (50400 Granville).

M. Daniel DE LUCA (33113 St-Symphorien).

M. Michel DENIEUL (75116 Paris).

M. Georges DEROU (50400 Granville).

Mile Thérèse DEVILLÈRE (78000 Ver-

M. Guy DODEMAN (50400 Granville).

M. et Mme Dominique DODIER (50300 Le Val-St-Père).

MIle Marthe DOLIVEUX (75015 Paris).

Mlles Marie-Reine et Marguerite DOMER (14290 Orbec-en-Auge).

M. Piere DUCHESNE (35540 Plerguer).

M. Michel DUHAZÉ (14000 CAEN)

M. Louis DULONG (75015 Paris).

Mme Madie DUPONT-DESMEULLES (76420 Bihorel).

Mme Gisèle DUPRÉ (06200 Nice).

M. Alain DURAND (92120 Montrouge).

M. Pierre EHRHART (91320 Wissous).

† Mlle Elisabeth FÉRY (75017 Paris).

M. Max FEUILLET (72000 Le Mans).

Mme Raymonde FOREVILLE (75016 Paris).

Mme Régine FRUCHART (62217 Achicourt).

M. Henri-Georges GAIGNARD (35400 St-Malo).

Mme Jeannette GALLAIS (22100 Dinan).

M. Denis GALLET (75116 Paris).

M. Pierre GARREAU (76210 Beuzeville-la-Grenier).

M. René GAUDIN de VILLAINE (50300 St-Martin-des-Champs).

Mme Fernande GAUDIN-FRÉMOND (33000 Bordeaux).

M. Michel GAUTIER (60250 Hondainville).

M. et Mme Philippe GENTIL (75116 Paris).

M. et Mme Pierre GEOFFRAY (75017

Mme Sylvaine GEOFFRAY (92140 Clamart).

Mme Jane GERBAUX (77400 Lagny). Mme Marie-Thérèse de GIBON (4400 Nan-

M. Michel GRAFF (44000 Nantes).

tes).

M. Jean GRENÉE (17640 Vaux-sur-Mer).

Mme Lucienne HALBOUT (14500 Vire).

Mme Monique HAMEL (50400 Granville).

Dr Michel HERBIN (94160 St-Mandé).

Mme Josiane HERMITE (75012 Paris).

Mme Elisabeth HERRAULT (75007 Paris).

M. Michel HOLAS (72000 Le Mans).

M. Edouard HOLMAN (14000 Caen).

Mlle Anne HUET (35400 St-Malo).

Mme Brigitte HUYGHUES DE BEAU-FOND (50370 Brécey).

Mme Chantal ILLES (50530 Sartilly).

M. Henri ISNARD (91380 Chilly-Mazarin).

M. Edme JEANSON (50430 Lessay).

M. Jean JEULIN (50300 Le Val-St-Père).

Mme Monique KNOLL (14000 Caen). Mme Genevièe LAPADU-HARGUES

(92200 Neuilly).
M. Gilbert LAUNAY (14300 Caen).

MIle Yvette LAURENT (71000 Mâcon).

Mlle Anne-Marie LAURET (78210 St-Cyr-L'Ecole).

M. Michel LE BLOND (50201 Coutances).

Mme Georges LEBREC (75015 Paris).

M. Maurice LE BRIGAND (35400 St-Malo).
M. Albert LECADET (50000 St-Lô).

Mlle Raymonde LE CALVÉ (50100 Cher-

M. Louis LE CHEVALIER (78270 Lommove).

M. Joseph LE CLERC (50200 Coutances).

M. et Mme René LEMESRE (62500 Clairmarais).

M. Jacques LEREBOURS-PIGEONNIÈRE (75006 Paris).

M. et Mme Georges LHUILLIER (50700 Valognes).

M. Jean-Piere MARTIN (75017 Paris).

Mme Josette MARTIN (14000 Caen).

M. et Mme Dominique MATHIEU (76000 Rouen).

M. Didier MAUDELONDE (78400 Chatou).

M. Jacques MEYER (14008 Caen).

Mme Anne MICHÉ (78910 Orvilliers).

M. et Mme Michel MITTEAUX-MARTIN (35400 St-Malo).

Mlle Camille de MONTAUZAN (69002 Lyon).

† M. le chanoine Albert MOUCHEL (50590 Régneville-sur-Mer). Mlles Thérèse et Antoinette MOULIN (76000 Rouen).

M. Julien NICOLLE (50116 Le Mont-St-Michel).

M. Michel NORTIER (94450 Limeil-Brévannes).

M. Jean OPOIS (14000 Caen).

M. et Mme Hubert OZANNE (76000 Rouen).

M. et Mme Michel OZANNE (14300 Caen).

M. Noël OZANNE (38000 Grenoble).

M. Yves OZANNE (79360 MARIGNY).

M. et Mme Jean PATISSIER (76230 Bois-Guillaume).

M. Fernand PELLERIN (92210 St-Cloud).

M. et Mme Bernard PÉPIN (76140 Yvetot).

M. Alain-Jacques PERROT (Genève).

M. Bernard PIBOUIN (92100 Boulogne).

Mme Ursula PICQUEREY (50530 Sartilly).

M. Jacques PILLIOT (91380 Chilly-Mazarin).

Dr Dominique PINTART (33330 St-Emilion).

Mme Guy PITEL (75014 Paris).

Dr Michel PÔTEL (50300 Avranches).

M. et Mme Robert POULET (66110 Amélieles-Bains).

M. Michel PRÉAUX (57500 St-Avold).

M. Roger RABUTEAU (14270 Mézidon).

M. Paul RACHOU (75004 Paris).

Mme Marie-Paule RAFFIER (75017 Paris).

M. l'abbé Jean REGNAULT (75015 Paris).

M. Serge RICQUE (14340 La Boissière).

M. et Mme Jacques ROBIN (78110 Le Vésinet).

M. Philippe de ROHAN-CHABOT (92340 Bourg-la-Reine).

M. Michel ROISIN (24600 Villetoureix).

M. Marcel RONCERAY (78600 Le Mesnille-Roi).

M. René ROCQUES (30700 Uzès).

M. et Mme Michel ROUILLARD (14470 Courseulles).

M. Pierre RUEL (75019 Paris).

Mlle Marguerite SANDRET (50300 Avranches).

M. Bernard SÉRIZIER (17460 Thénac).

Mme Christine SERVIN (75001 Paris).

M. Auguste SIMON (50440 Vauville).

M. Nicolas SIMONNET (35000 Rennes).

Mme Huguette TARDIF de MOIDREY (50170 Moidrey).

M. Yvan TÉQUI (75006, Paris).

M. Claude TESSIER (10370 Villenauxe).

Mme Marie-Odile VAISSIÉ (92100 Boulogne-Billancourt).

Mlle Geneviève VAUSSY (14390 Bas-Cabourg).

Mme Michèle VECTEN-LEMARIÉ (02210 Billy-sur-Ourcq).

M. Jean VILNET (75008 Paris).

M. Jean WOHLFARTH (67000 Strasbourg).

M. Robert ZANINETTI (64000 Pau)

VENTE DE DOCUMENTS AUX MEMBRES DE L'ASSOCIATION

L'Association dispose encore de quelques gravures, jadis réalisées par notre fondateur, Henri Voisin, et d'exemplaires de bulletins anciens. Ces documents sont entreposés dans les locaux que l'Administration des Monuments historiques a bien voulu mettre gracieusement à notre disposition.

Ils peuvent être cédés, exclusivement aux Amis du Mont-Saint-Michel, aux conditions suivantes :

— Bulletins antérieurs à 1939 (le numéro) : 30 F;

— Bulletins postérieurs à 1946 (le numéro) : 20 F;

— Petites gravures: 60 F;

- Grandes gravures : 200 F.

Seules les grandes gravures suivantes sont encore disponibles (entre parenthèses, l'année de leur édition) :

• La Salle des gardes autrefois (1928);

• La Porte du Roy (1930);

• L'entrée de l'église paroissiale et le rosier blanc (1933);

• La tour Boucle (1934);

· La porte de l'Avancée à l'heure de la marée (1935).

RÉUNION 1993 AU MONT-SAINT-MICHEL SAMEDI 18 SEPTEMBRE

Le présent bulletin est envoyé à tous les adhérents. Rappelons que le Conseil d'Administration du 8 avril 1987 a décidé de considérer comme démissionnaires tous ceux qui, après rappel, seront restés trois ans sans régler leur cotisation.

La carte d'adhérent étant désormais annuelle, il est assez aisé de vérifier si l'on est à jour de sa cotisation : les membres qui n'ont pas reçu la carte de l'année 1993, de couleur bleue, sont instamment priés de se mettre en règle. Nous les en remercions à l'avance.

Nous procédons dès maintenant à l'appel des cotisations de l'année 1994. Le montant de celles-ci a été fixé ainsi par l'Assemblée générale du 3 avril 1987 :

- Membre adhérent : 100 F par an.

- Membre bienfaiteur: 150 F minimum par an

LES AMIS DU MONT SAINT-MICHEL B.P. 9 50170 LE MONT SAINT-MICHEL

SOMMAIRE

— Comité d'Honneur	1
— Comité d'Administration et anciens Présidents	2
— Conseil d'Administration du 18 septembre 1992	3
— Réunion au Mont-Saint-Michel du 19 septembre 1992	4
— Conseil d'Administration du 7 avril 1993	11
— Assemblée générale du 7 avril 1993	11
— Rapport financier 1992	19
— Visites d'écrivains et artistes au Mont-Saint-Michel	
durant la première moitié du XIX° siècle, par Henry DECAËNS	21
— Un ex-voto de pèlerinage	39
— Exposition Jacques Simon au Musée d'Avranches	40
— Le projet inachevé de la Merveille, par Marc DECENEUX	41
- Règlement pour le Gouvernement du Mont-Saint-Michel	50
— Bibliographie 1993, par Henry DECAËNS	53
— La première édition imprimée des statuts et ordonnances	
de l'Ordre de saint Michel, par Michel REULOS	60
— Bulletin nécrologique, par Henry DECAËNS	61
— Le Père Riquet, par Bruno de SENNEVILLE	64
— Informations en bref	67
— Pleines mers de vive-eau au Mont-Saint-Michel en 1993	70
— Liste des membres bienfaiteurs	72
— Vente de documents et cotisations	75

Imp. Régionale, Caen - 31 85 45 32